



La Lettre du Patrimoine



Trimestriel • Juillet – Août – Septembre 2019 • N° 55 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

En 2019, le patrimoine se met sur son 31 !



Proposé pour la 31^e édition des Journées du Patrimoine, ce thème met l'accent sur trois axes complémentaires : la restauration, la réaffectation et la mise en valeur du patrimoine immobilier. Ces trois orientations permettent de mettre à l'honneur quantité de monuments, sites ou lieux qui s'offrent aux yeux du public sous leur meilleur jour. Certains ont été récemment restaurés (les bâtiments classés) ou rénovés (les bâtiments inscrits aux inventaires), parfois de façon marquante, comme l'abbaye de Stavelot, et même éclatante, comme les salles de l'Opéra et de l'Orchestre philharmonique de Liège ; parfois plus patiemment, année après année, comme le château de Rixensart ou celui de la Sauvenière à Huy. Les grands travaux ne sont pas le seul apanage des autorités publiques : nombre de privés prennent grand soin du patrimoine et vous accueillent dans leur demeure les 7 et 8 septembre (au donjon Carondelet à Assesse, ou au château d'Imbrechies à Momignies).

Même s'il est dit immobilier, le patrimoine n'est certainement pas figé. Les fonctions pour lesquelles il a été conçu sont amenées à évoluer avec le temps. La réaffectation offre une deuxième vie, voire une troisième, à des lieux à l'âge souvent vénérable. Fréquemment, les administrations communales se laissent reloger dans des fermes ou des châteaux, comme à Chastre ou à Flémalle. Les musées trouvent, dans les monastères ou les fleurons de l'époque industrielle, un écrin à l'exposition de leurs collections (Musée gaumais à Virton ; Société archéologique de Namur à Namur et Centre touristique de la Laine et de la Mode à Verviers). Plus originaux, des anciens dépôts de douane deviennent des salles de concert (l'Entrepôt à Arlon), une pharmacie et un presbytère abritent des centres d'art et de culture (à Bassenges et à Soignies) ou une chapelle se partage entre célébrations religieuses et activités culturelles (Chapelle Notre-Dame du marché à Jodoigne).

La mise en valeur du patrimoine se définit largement. Des sites archéologiques ont été aménagés pour le public : un accueil a été créé ou un chemin de circulation a été agrémenté de panneaux explicatifs (site gallo-romain à Florenville). De nouvelles scénographies peuvent avoir été repensées dans des lieux

patrimoniaux, des musées certainement (Musée L à Ottignies-Louvain-la-Neuve et les Bateliers à Namur) mais pas seulement : des vestiges médiévaux (château de Saive à Blegny) ou des carrières (Ardoisalle à Vresse-sur-Semois) se parcourent en vivant une nouvelle expérience. Enfin, mise en valeur signifie également mise en lumière, comme, par exemple, au château d'Herbeumont. Parallèlement à ces équipements pérennes, des activités temporaires et organisées exclusivement dans le cadre des Journées du Patrimoine sont aussi reprises au programme : des bâtiments agrémentés de textiles (château Cartier à Charleroi), de décorations en fleurs (à Stavelot) ou de répliques en papier de robes de grands couturiers (église à Brunehaut), des biens transformés par des spectacles en wallon (église Saint-Gilles à Trooz) ou via l'accrochage de caricatures (église Saint-Georges à Theux)...



Le Tonnelet à Spa © B. Jacques

Depuis l'an dernier, les Journées du Patrimoine sont entrées dans la réalité virtuelle : une façon différente de découvrir des endroits magnifiques, sans y être physiquement. Treize sites font l'objet d'une petite séquence vidéo qui démarre quand vous scannez la photo après avoir téléchargé l'application Overly. Faites le test maintenant et imaginez-vous en train de danser au Tonnelet à Spa vers 1955, comme dans le film *Australia* de J.-J. Andrien.

Autre nouveauté de taille, parfaitement dans le thème : votre brochure fait peau neuve ! La version papier change de mise en page pour encore plus de clarté. C'est donc un programme totalement axé sur le Beau qui vous sera proposé ces 7 et 8 septembre 2019 lors des Journées du Patrimoine dont l'inauguration se tiendra le 6 septembre dans le cadre grandiose du château de Seneffe. En effet, revêtez vos plus beaux

atours et venez nous rejoindre à partir de 21h dans le parc de l'Orangerie pour un spectacle féérique, qui sera prolongé par une soirée dansante « sur son 31 » ! Comme depuis quelques années, cet événement a été audité par notre partenaire Access-i afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

Bonnes découvertes patrimoniales !

Madeleine BRILLOT

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85/27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

www.access-i.be

#JPwallonie

[facebook.com/journeesdupatrimoine.be](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoine.be)

Ouverture des Journées du Patrimoine
Spectacle féérique et soirée dansante

Château de Seneffe
Parc et Orangerie
Vendredi 06 septembre 2019
À partir de 21h

www.journeesdupatrimoine.be
085 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be

Gratuit
SUIVEZ-NOUS SUR

Wallonie patrimoine AWaP, bpost, Access-i, Le Lume, Vivacité, etc.

La Paix-Dieu se dévoile lors des prochaines Journées du Patrimoine

L'ancienne abbaye de moniales cisterciennes fondée en 1244 est classée depuis 1974. En 1995, un Centre des métiers du patrimoine y est créé. La restauration des bâtiments est entamée en 1997.

Nous vous invitons à venir découvrir la Paix-Dieu et les dessous de sa restauration : un parcours unique à travers les sous-sols, les bureaux, la bibliothèque et la matériauthèque, pour apprécier la réaffectation ainsi que le dernier chantier en cours, l'église abbatiale. Le samedi, l'équipe du Secrétariat des Journées du Patrimoine vous accueille au moulin

à partir de 10h et se joint l'après-midi à celles de la Paix-Dieu et de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse. Venez sur votre 31 et nous vous recevrons comme il se doit !

Ouverture : samedi 7 septembre de 10h à 18h et dimanche 8 septembre de 10h à 18h

Visites guidées et adaptées aux enfants, jeux didactiques, carnets pédagogiques, photomaton, petite restauration le dimanche de 11h30 à 14h.

Renseignements

AWaP et la Maison du Tourisme
Terres-de-Meuse
+32 (0)85/41 03 77
+32 (0)85/21 21 71
celine.bulte@awap.be
www.paixdieu.be
www.terres-de-meuse.be

Réunion annuelle de l'EHHF à Stockholm

L'European Heritage Head Forum (EHHF) est un réseau informel composé des directeurs nationaux du paysage culturel des États de l'espace économique européen, soit les 28 pays de l'Union européenne, ainsi que de l'Islande, la Norvège et la Suisse. L'objectif de ce réseau est de favoriser l'échange d'informations et d'expériences touchant des questions d'actualité ou de gestion en se fondant sur les règles de Chatham House (discussion libre, sans compte-rendu analytique et sans publicité des propos des uns ou des autres). Chaque année, les directeurs se réunissent autour d'un thème choisi, à l'invitation d'un des leurs. La 14^e réunion annuelle s'est déroulée du 22 au 24 mai dernier à l'invitation de la Suède autour des questions de la responsabilité du patrimoine dans la construction d'une société ouverte et inclusive. La réunion s'organisait autour d'un savant équilibre entre exposés, discussions et visites.

La réunion débute par une conférence du professeur Kwame Appia, philosophe ghanéen et professeur à l'Université de New York, sur la question « À qui appartient le patrimoine ? », sur la dichotomie entre le patrimoine comme fondement de l'identité, ciment de la communauté, mais aussi comme bien commun transcendant le droit de propriété et participant à un cosmopolisme moderne qui ne vise pas à couler tout le monde dans un monde unique, mais qui s'intéresse à la diversité des formes et des cultures. La porcelaine chinoise est certes une composante importante de la culture chinoise, mais il n'est pas nécessaire d'être Chinois pour l'apprécier. Il constate également que l'œuvre est le travail d'un artiste et non d'une nation ; il exprime donc une humanité individuelle imprégnée d'un contexte culturel déterminé. Il faut remarquer que c'est l'œuvre plus que l'artiste qui est reconnu : le pape n'a pas remercié Michel Ange pour avoir peint la chapelle Sixtine. Enfin, il estime que la question n'est celle de l'identité mais bien du manque de respect : manque de respect de l'autre, de ce qui fait sa culture, son patrimoine. Un discours passionnant qui fait entrer directement dans le sujet de la conférence. Les propos du professeur Appia ont trouvé un écho un peu plus tard dans la journée avec la visite au musée Vasa et l'émotion générée par la découverte d'un navire de guerre de 64 canons du XVII^e siècle. Renfloué en 1961, le navire a été minutieusement restauré pendant

près de 30 ans avant de trouver place dans un musée créé spécialement à cet effet. Cet exemple unique de conservation et de valorisation du patrimoine subaquatique a grandement impressionné l'ensemble des participants.

Cette conférence introductive fut suivie par trois séances de table ronde précédées chacune par la présentation d'exemples proposés par les membres. Les thèmes abordés s'inscrivent dans l'actualité des réflexions menées au niveau de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe : la gestion du patrimoine pour favoriser une société ouverte et inclusive, l'impact de la prise en compte du patrimoine dans les autres politiques sectorielles et l'impact de l'année européenne du patrimoine culturel. Le rapport de la réunion n'étant pas encore disponible au moment d'écrire ces lignes, il est impossible de tirer des conclusions de ces discussions en petits groupes. Toutefois, les échanges auxquels ont participé les représentants de la Wallonie ont confirmé les grandes options adoptées notamment dans le nouveau Code du Patrimoine : prise en considération de l'ancrage territorial, plus d'attention au patrimoine non classé, une plus grande responsabilité des autorités locales et une meilleure gouvernance participative. Le patrimoine sort de la sphère de compétence exclusive des experts pour s'ancrer dans le quotidien de la population et jouer un rôle de repère mais aussi d'inspiration pour notre société confrontée à de nombreux défis économiques, environnementaux et sociaux.

Le programme était complété par différentes visites inspirantes. On mentionnera en premier la visite du palais royal en compagnie de la princesse héritière Victoria (voir photo) et la présentation du programme de restauration de l'ensemble du palais qui nécessite une planification à long terme avec une attention particulière pour la restauration des pierres de décoration. Afin de répondre aux défis du changement climatique et de s'inscrire dans la promotion des énergies renouvelables, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du palais a été finement étudiée. Un bel exemple de la contribution du patrimoine aux challenges contemporains et au développement durable.



Les participants à la réunion 2019 avec la princesse héritière Victoria de Suède © Palais royal de Stockholm

Une seconde visite a emmené le groupe au musée de Gamla Uppsala dédié aux Vikings et à leur culture pour entendre la conférence de Frédrik Swanberg sur l'image des Vikings : la confrontation entre l'imaginaire collectif et la réalité révélée par la recherche. Le musée s'est doté de plusieurs stations de réalité augmentée qui permettent au visiteur de se promener dans un village viking et de découvrir leur mode de vie. L'utilisation des nouvelles technologies encourage une meilleure compréhension du site. Enfin, le groupe a découvert la maison et le jardin de Carl Linnaeus, grand scientifique du XVIII^e siècle à qui nous devons la nomenclature binominale des espèces vivantes que nous utilisons toujours aujourd'hui. L'ensemble figure sur la liste indicative de la Suède. Cette visite a permis de découvrir le patrimoine rural traditionnel mais aussi un lieu toujours imprégné de l'esprit de son célèbre occupant. Il est ainsi possible de découvrir le bureau de Linné, son herbier, et d'admirer les dessins des végétaux et animaux qui tapissent les murs de son bureau et de sa chambre. Ce site illustre les liens étroits qui unissent patrimoine matériel et immatériel, mais aussi patrimoine et sciences.

En résumé, ces deux jours furent riches en découvertes et en échanges qui seront source d'inspiration pour notre agence et nos activités. L'Écosse accueillera la prochaine réunion en mai 2020.

Gislaine DEVILLERS

Quelques idées d'excursions patrimoniales pour une fin de vacances riche en découvertes !

Même si les préparatifs de la rentrée semblent inévitablement au programme pour beaucoup d'entre nous, les vacances sont encore loin d'être finies. Bon nombre de sites archéologiques, d'attractions touristiques à vocation patrimoniale, de monuments classés sont accessibles jusque fin septembre, sans compter les musées abrités dans des bâtiments vénérables, qui, eux, sont ouverts toute l'année. Si vous n'en avez pas encore eu l'occasion, n'hésitez pas et planifiez, grâce à l'Agenda du Patrimoine, vos sorties culturelles. Petit tour d'horizon pour vous inspirer et patienter, en attendant les Journées du Patrimoine...

Si vous êtes de passage à Liège, pour profiter, par exemple, de l'ambiance des fêtes du 15 août en Outre-meuse, pourquoi ne pas prolonger votre séjour pour découvrir la région ? Vous pourriez commencer par vous plonger dans la ville et réserver une visite guidée sur le site www.visitezliege.be. Généralement, ces visites thématiques en petits groupes se font le week-end mais certaines ont aussi lieu en semaine, comme le 23 août, date à laquelle vous vous promènerez pendant 2h30 dans le quartier des Bronckart, dont la place aux hôtels particuliers néoclassiques est classée dans son intégralité. Le soir, après avoir dégusté de célèbres boulets ou de délicieux antipasti en terrasse, vos pas vous mèneront sans doute vers le chemin des coteaux, tout en passant devant une échoppe de douceurs devenue incontournable en cité ardente¹, à la devanture typique des maisons de commerce de cette rue des Mineurs. Le lendemain, à Flémalle, ne laissez pas passer l'occasion de participer à une chasse aux trésors au château d'Aigremont, résidence de plaisance du chanoine Mathias Clercx (XVIII^e siècle), savant mélange d'austérité architecturale et de richesse décorative intérieure. C'est

également la famille Clercx que l'on retrouve à Waroux, à l'est de Liège cette fois. Le père de Mathias, Michel, a acquis la propriété au début du XVIII^e siècle. Transformé en lieu culturel, le château de Waroux vous offrira un environnement préservé et un riche programme d'expositions, par exemple, jusqu'au 1^{er} septembre, *L'ultime exposition-vente de Guy Somers*.

Dans la capitale wallonne, l'Intime festival, initié par Benoît Poelvoorde, s'invite à Namur le dernier week-end d'août. Il siègera au théâtre de Namur, bâtiment classé et entièrement rénové il y a un peu plus de vingt ans. Lors d'une visite guidée sur la thématique de l'eau au départ du centre Terra Nova de la citadelle (le 22 août) ou d'une croisière apéritive sur la Sambre et la Meuse (le 27 août), vous aurez peut-être la chance d'y croiser Florence Aubenas, Mathieu Almaric ou Rudy Ricciotti, profitant de la douce atmosphère de la ville, avant et après le festival. Entre deux lectures, courez à l'exposition de photographies de Gideon Mendel *Un monde qui se noie / Drowning world* qui a lieu aux Bateliers – Musée des Arts décoratifs et ne vous arrêtez surtout pas rue de Marcholette, adresse d'une maison de bouche renommée, si ce n'est pour admirer la façade classée en ensemble architectural, construite en prenant partiellement comme modèles les maisons incendiées par les Allemands le 24 août 1914.²

Le Moyen Âge reste votre période de prédilection ? En ce dernier week-end d'août, dirigez-vous vers le Hainaut pour deux grandes festivités médiévales dans des cadres d'exception. D'abord, le château de Vaulx, dans les environs de Tournai, vous accueillera samedi et dimanche. Poussez la balade jusqu'à Tournai où il y a toujours quelque chose à voir, notamment presque toute la ville et le beffroi. N'oublions pas que cette année, nous fêtons également *L'été des beffrois* et l'inscription depuis vingt ans de ces six monuments wallons sur la liste Unesco. Près de la petite ville de Thuin, qui possède, elle aussi, un beffroi, l'entité de Ragnies héberge la ferme du Chêne. Grande bâtisse datée essentiellement du XVIII^e siècle, elle a recréé un monde moyenâgeux grâce à un jardin, un *historium*, des ateliers scolaires ainsi que des activités ludiques telles que Les Médiévales du Chêne, où vous pourrez



Namur © Caroline Cange

vous essayer à la calligraphie, à l'enluminure ou, pour les plus combattifs, aux armes et armures.

Après les Journées du Patrimoine, n'hésitez pas à vous munir de l'Agenda du Patrimoine et organisez vos découvertes des petites et grandes merveilles du patrimoine wallon.

L'Agenda du patrimoine

Vous avez, non plus deux mais 365 jours, pour profiter des magnifiques lieux patrimoniaux wallons. Lancé en 2016, l'Agenda du Patrimoine vous offre l'opportunité de consulter des centaines d'activités variées dans des sites classés ou inscrits aux inventaires.

En attendant de grandes nouveautés 2020, téléchargez les trimestriels en pdf sur le site des Journées du Patrimoine www.journeesdupatrimoine.be.



Madeleine BRILLOT

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine
+32 (0)85/27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be

#JPwallonie

[journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)



Château d'Aigremont © OT Flémalle

¹⁻² Pour des raisons évidentes de déontologie, nous ne pouvons malheureusement pas citer de nom. Contactez la rédaction pour plus d'infos.

Pierres naturelles – pierre bleue dite de Tournai – spécifications produit (FARCC n° 03.1118.06.00)

Cette fiche-conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in-situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

• Mots-clés

Pierre de Tournai, noir de Tournai, gris de Tournai, noir Clovis, noir Childéric, terrasse, veine, calcaire, moie, bousin, fossile, géode, stylolithes, taches, géologique, pyrite, limés, cherts, carboniaux, litée...

• FARCC associées :

• Historique

La pierre de Tournai est exploitée massivement depuis l'époque gallo-romaine, tant pour la production de pierres de taille et de marbrerie que pour la fabrication de chaux (à tendance hydraulique). Encore aujourd'hui, elle est utilisée pour la production de ciment et de granulats à destination de l'industrie du béton. Grâce à l'Escaut, offrant un moyen de transport idéal, la pierre de Tournai a voyagé et a été utilisée dans la mise en œuvre de nombreux édifices notamment à Gand et à Anvers, et le long des côtes européennes, sans oublier l'extraordinaire cathédrale Notre-Dame de Tournai.

• Documents techniques associés

- La pierre de Tournai. Son gisement, sa structure et ses propriétés, son emploi actuel par Ch. Camerman. Son emploi dans le passé, par Paul Rolland. Société belge de géologie de paléontologie et d'hydrologie. Mémoires in-4°, nouvelle série, 1 – 1944.
- N.I.T. 163-1 – La pierre de Tournai. Centre scientifique et technique de la Construction. Mars 1986.
- Rapport technique « Caractérisation technique et matérielle des matériaux de construction existants et des matériaux de restauration proposés ». (Pour la porte Mantile et la porte du Capitole de la cathédrale Notre-Dame de Tournai). Institut royal du Patrimoine artistique. 20 juin 2014.

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

Préalablement à toute intervention *in-situ*, la nature des pierres en place doit être parfaitement connue grâce à une étude d'identification précise. Dans la mesure où un site d'exploitation existe toujours, la pierre qui servira à la restauration d'un monument devra être identique à celle existante, pour autant que celle-ci ne présente pas de pathologie intrinsèque impossible à prévenir.

Il n'existe aujourd'hui plus qu'une seule carrière produisant de la pierre de taille à destination de la construction d'édifices ; il s'agit de la carrière dite

de la Roquette, située dans le village de Gaurain-Ramecroix, proche de Tournai.

À noter que la carrière de la Roquette ne permet l'exploitation que des bancs de « Gris de Tournai » provenant de l'assise de Pont à Rieu. Les bancs de « Noir de Tournai » ne sont pas disponibles dans cette carrière de nos jours.

En moyenne, la pierre de Tournai est composée (en poids) de 78 % de calcite, 12 % de silice microcristalline, 8 % d'argile et 2 % de traces comme de la pyrite, la dolomite et diverses matières organiques. Sa composition considérée comme « impure » a permis la production de chaux à caractère hydraulique, voire éminemment hydraulique, et de ciments naturels dans tout le bassin du Tournaisis.

La pierre de Tournai est un calcaire compact qui contient une fraction argileuse. Les particules argileuses sont moins présentes et uniformément dispersées dans le noyau (ou cœur) des bancs. Quant aux épontes des bancs, elles sont naturellement plus riches en particules argileuses. De récentes études menées à l'aide d'un microscope électronique à balayage ont permis de mettre en évidence que les particules argileuses sont concentrées sous forme de fines lamines dans les bordures des bancs. C'est principalement au niveau de ces bordures argileuses que la pierre « gonfle » au contact de l'humidité. La délamination (ou le délitage) de la pierre de Tournai n'est donc pas uniquement liée aux cycles thermiques. Le risque de gonflement sera donc fortement réduit si l'on prend soin d'éliminer au maximum ces bordures argileuses, d'où l'importance d'une sélection rigoureuse des pierres avant leur mise en œuvre.

À titre d'information, la différence de prix entre un « petit granit » de Soignies et une pierre de Tournai est pratiquement du simple au double, ceci étant lié aux méthodes d'exploitation et à la configuration des lieux d'extraction.

Il est intéressant de signaler que, pour certaines particularités, la patine naturelle de la pierre permet d'atténuer de manière appréciable celles-ci dans les deux à trois années qui suivent la mise en œuvre. À souligner également que l'on ne peut pas considérer les fossiles comme des défauts. En effet, ceux-ci font partie de l'identité même de la pierre.

Notons qu'il n'existe pas, concernant la sélection qualitative propre à la pierre de Tournai, de classification en catégories comparable à celle qui est approuvée pour la pierre bleue dite « Petit Granit » (voir N.I.T. 220). Sa sélection est définie par sa future utilisation qui est intrinsèquement conditionnée par la litée (stratigraphie) de la carrière (se référer au tableau ci-après). Il faut noter également que les appellations telles que « deux croûtes » et/ou « mauvais » présentes dans ce même tableau n'ont pas la connotation péjorative usuellement admise.



Présence de taches noires identifiées comme étant des « cherts » ou « carboniaux », qui sont la conséquence d'une concrétion siliceuse de teinte sombre. J.-C. Scaillet © SPW-AWap



Tournai - Cathédrale Notre Dame - Parties romanes - Corbeille d'un chapiteau surmontée de son tailloir. Délamination très marquée de la pierre liée à la présence de fines lamines d'argile. Les cycles de gonflements et dégonflements durant la vie de celle-ci mèneront inexorablement à la ruine complète de l'élément. À noter que jusqu'à aujourd'hui, aucun procédé réellement pérenne ne permet d'enrayer ce processus de détérioration. G. Focant © SPW-AWaP

• Aide à la prescription

La pierre de Tournai sera un calcaire bioclastique sombre (gris foncé à noir) en cassure fraîche et à patine gris beige, d'âge stratigraphique tournaisien supérieur à viséen inférieur (Carbonifère inférieur, Primaire).

Dès le démarrage du chantier, voire avant, si possible, une réunion sera organisée en présence du maître-carrier et du tailleur de pierre. Avant le débitage des pierres, un calepinage complet (dimensions, position dans l'édifice, orientation) des éléments à remplacer sera transmis au fournisseur/producteur.

Un certificat d'origine produit par la carrière sera transmis à la direction de chantier et annexé au D.I.U. Celui-ci reprendra le nom de la litée de laquelle ont été extraites les pierres à mettre en œuvre, la date d'extraction, le numéro et la dimension des blocs concernés par la production.

La pierre mise en œuvre en extérieur doit être produite à partir de bancs non gélifs, apte à la taille et/ou au polissage. Seuls les bancs de « gris de Tournai » sont acceptables. Elle ne pourra être contaminée par des croûtes d'aspect schisteux superficielles. « Le noir de Tournai » est proscrit car supposé gélif.

La pose des pierres, particulièrement dans un contexte extérieur, se fera en fonction du lit de carrière (sens de la sédimentation). Afin d'éviter la délamination de la pierre, la pose en délit (perpendiculaire au lit de carrière) est proscrite, que ce soit avec lit en joint et/ou lit en face, à l'exception des éléments architecturaux monolithiques longilignes tels que colonnes et meneaux. Dans ce cas, la section maximale possible, en fonction de la présence naturelle de joints styloolithiques dans la pierre, sera de 40 cm.

Les caractéristiques mécano-physiques sont : masse volumique apparente de 2.775 à 2.797 kg/m³, résistance à la compression de minimum 103,1 MPa, porosité max 0,54 % en volume, résistance à l'usure de 19,75 mm (selon la méthode de Capon). Ces valeurs peuvent varier en fonction des méthodes d'essai.

Les pierres seront transportées avec toutes les protections utiles et nécessaires afin d'éviter les cassures, fissures, épaufrures, écornures, éclats... Elles seront stockées sur chantier de manière stable et à l'abri de toutes souillures liées aux activités intrinsèques au chantier (e.a. résidus de découpe d'acier, coulées de tanin, projection de fluides hydrauliques, projections de mortiers...).

La réception, par la direction de chantier, des pierres taillées se fera obligatoirement sur les lieux de la mise en œuvre avant leur pose. Préalablement à la réception des pierres, celles-ci seront nettoyées à l'eau claire et disposées de manière à faciliter leur examen. L'ensemble des faces des éléments sera parfaitement accessible pour un examen aisé. Toute pierre mise en œuvre, révélant des défauts inacceptables, sans avoir été préalablement réceptionnée sera démontée aux frais de l'entreprise.

La sélection qualitative de la pierre est conditionnée par les éléments présents dans le tableau ci-dessous.

De manière synthétique les critères de sélection seront les suivants :

- Défauts entraînant automatiquement le rebut de la pierre : fissure, bousin (zone d'altération gris brun retenant l'eau), moies (cavités), terrasse (veine noire « nette » mouillante se creusant facilement) continue traversante de plus de 1 mm d'épaisseur de moyenne quelle que soit sa position. Les veines de couleur rouille. Les fossiles tendres et non adhérents. Les limés mouillants (veines blanches) composés de gros cristaux peu soudés. Les clous jaunes. De manière générale, les particularités des pierres qui, après humidification, se démarquent par un séchage irrégulier, sont à rebuter.
- Défauts acceptables : les fossiles, pleins et adhérents, ne doivent jamais être considérés comme des défauts. Ils sont tous acceptables quelles qu'en soient leurs dimensions. Toutefois, si pour des raisons esthétiques, il est souhaité que la dimension de ceux-ci soit limitée, le cahier des charges doit en préciser les tolérances dimensionnelles. Les géodes bien fermées, les cherts (ou carboniaux), et les limés bien cristallisés ne mouillant pas, seront également acceptés.

Aucun masticage ne sera toléré sur les faces vues.

Jean-Christophe SCAILLET

UTILISATION	DÉFINITION	NOMS DES LITÉES (selon coupe stratigraphique de 2013)
PIERRES TRAVAILLÉES	On entend par « pierres travaillées » les sculptures diverses et variées pour l'ensemble des éléments décorés d'un édifice : console, corbeau, meneau, chapiteau, bandeau, colonne, piédroits, coussiège, linteau, colonne et colonnette, tympan, tailloir, socle, pilier, astragale, cul-de-lampe, culot, modillon, larmier, gargouille, pile, balustrade, sculpture anthropomorphe, etc.	« Banc à clef », « banc à deux croûtes », « banc d'os », « 2 pieds », « banc à crèches », « banc d'or » et « banc de flore »
MOELLONS ÉQUARRIS MOELLONS BRUTS	Il s'agit soit de blocs dressés et démaigris manuellement afin d'obtenir un parallépipède régulier dans le cas de blocs équarris, soit de blocs bruts, sortis de carrière, parfois selon un plan de clivage naturel.	« Deux pieds ou gros gris », « banc à tables », « banc des bacs », « mauvais », « quintouille », « noir ».
DALLES DE SOL	Il s'agit de dalles d'une épaisseur minimum de 2 cm, à destination d'un recouvrement de sol d'un édifice, uniquement à usage intérieur.	Litées identiques à celles pour les « pierres travaillées » et « moellons équarris »

Le passage Lemonnier à Liège



© Société du Passage Lemonnier

En 1836, l'architecte Louis-Désiré Lemonnier (1800-1862) s'associe avec plusieurs figures importantes de Liège pour porter le projet d'une vaste galerie commerciale couverte, sur le modèle de celles qui fleurissaient alors à Paris. Lorsqu'il est inauguré en 1839, le « passage » – qui portera d'emblée le nom de son principal promoteur et concepteur – devient le second construit en Belgique (après le passage de la Monnaie à Bruxelles en 1820), mais avec une ampleur et un luxe inédits pour le jeune pays.

Conçu dans un style néoclassique conforme au goût de l'époque, le passage est long de 160 m sur 4 m de large. Il comptait alors 56 « maisons », dont les deux premiers niveaux sont protégés par une verrière continue, seulement interrompue à mi-parcours par une rotonde centrale, qui marque également une rupture d'axe. Ce passage relie le Vinâve-d'Île à la toute récente rue de l'Université. L'engouement sera immédiat, à tel point que la Ville imposera la fermeture après 19h quelques mois seulement après l'inauguration. Certaines enseignes, tel le café « La Renaissance », connaîtront même une renommée au-delà des murs de la Cité ardente.

Avec le temps s'étiolent à la fois le lustre des commerces et l'enthousiasme du chaland. Entre 1934 et 1939, l'architecte liégeois Henri Snyers se voit ainsi confier la modernisation du passage. À l'exception des étages côté rue de l'Université et des niveaux situés au-dessus des verrières, derniers vestiges conservés du projet de Lemonnier, Snyers métamorphose les galeries dans un style moderniste subtilement teinté d'Art déco, dont les lignes épurées sont magnifiées par une somptueuse verrière en briques de verre du Val-Saint-Lambert et par une mise en lumière conçue avec l'aide de la société Philips.

Les dégâts de la dernière guerre et les vicissitudes du temps ont partiellement altérés les qualités du passage Lemonnier, qui a perdu entre autres sa couverture de verre. Malgré cela, l'intervention remarquable de Snyers et les vestiges de la galerie originale ont été classés au titre de monument par un arrêté du 15 décembre 1988.

L'actuel chantier de restauration vise à remettre en valeur les lieux conformément aux transformations réalisées par Henri Snyers dans les années 1930.



© Société du Passage Lemonnier

Les travaux s'articulent autour de cinq grandes interventions :

- la restauration et la remise en valeur des multiples matériaux présents dans les deux galeries couvertes, notamment :
 - la réparation et le traitement des pierres dites « jaune Lamartine » et du granit dit « labradorite verte », qui constituent les pilastres et les soubassements des devantures commerciales ;
 - la restauration des sols en granito et en pavés de grès ;
 - le remplacement des verres martelés et bombés d'imposte endommagés ;
 - la restauration et la remise en peinture des structures métalliques constituant les devantures ;
 - le nettoyage et la remise en état des accessoires (poignées de porte en métal verni, sonnettes, boîtes aux lettres en laiton, parclozes verticales chromées, soupiraux métalliques...) ;
- la restauration des mosaïques de verre et des décors de la rotonde, en ce compris la restauration en atelier des deux sculptures la garnissant ;
- le remplacement de l'étanchéité de la rotonde ;
- la réparation et la remise en peinture des enduits de toutes les façades, ainsi que la restauration et la remise en peinture des châssis ;
- la mise en lumière du passage selon une esthétique la plus proche possible de la conception d'Henri Snyers avec, notamment :

- la reproduction des appliques Art déco dessinées par Snyers, dont un modèle original était toujours en possession du maître de l'ouvrage ;
- la pose d'un éclairage en bandeau continu à la base des impostes de façon à éclairer les vitrages bombés martelés ;
- la remise en service d'un éclairage zénithal dans la rotonde.

Par ailleurs, le chantier est l'occasion de clarifier la lisibilité du passage en supprimant une série d'éléments obsolètes et parasites (anciens câblages, anciens systèmes de fixation...), ainsi que de moderniser le système de sécurité.

Montant total des travaux 1 169 493,50 € tva c

Participations financières :

Région wallonne (AWaP)	701 696,10 € (60 %)
Maître d'ouvrage	397 627,80 € (34 %)
Ville de Liège	58 474,67 € (5 %)
Province de Liège	11 694,93 € (1 %)

Maître d'ouvrage : société civile du Passage Lemonnier

Auteur de projet : cabinet d'architectes p.HD

Entreprise : entreprise Gustave et Yves Liégeois

Jean-Marc ZAMBON
et Nathalie ABSIL



© Licence creative commons Wikimedia Commons

Première édition des RIWAQ Honorary Awards (Ramallah, Palestine)



Maha Abu Shusheh, présidente du Bureau du RIWAQ et Shatha Safi, co-directrice, en compagnie de Jacques Barlet lors de la soirée de remise des RIWAQ Honorary Awards © RIWAQ



L'immeuble Hosh El Etem à Birzeit après restauration © RIWAQ

Impliquée depuis 1991 dans la sauvegarde du patrimoine palestinien, l'ONG RIWAQ (www.riswaq.org) compte depuis plus de dix ans parmi les partenaires privilégiés de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) en matière de coopération internationale. Cet intense et fructueux partenariat entre ces institutions a permis d'aboutir à la restauration de quatre monuments et bientôt d'un cinquième, dont le chantier est en voie d'achèvement. Ce travail sur le terrain, suivi par Jacques Barlet, formateur-expert de l'AWaP, a été souligné ce 24 juin par un *RIWAQ Honorary Award* qui lui a été décerné en vue de saluer l'ensemble de son action en faveur de la conservation du patrimoine palestinien et de la sensibilisation du public à celui-ci. La remise du prix a eu lieu en présence de Danielle Haven, Consule générale de Belgique à Jérusalem, qui a souhaité visiter le chantier en cours dans la foulée de la cérémonie.

Un tel prix représente un aboutissement honorifique qui ne saurait toutefois passer sous silence les projets menés, tous dédiés à des fins culturelles ou socioculturelles. Il s'agit en premier lieu de la réaffectation de l'immeuble Hosh El Etem de Birzeit en hébergements, une restauration qui a par ailleurs été unanimement saluée et a obtenu en 2014 le prestigieux prix international *Aga Khan Award*, décerné tous les trois ans à une réhabilitation emblématique.

D'autres chantiers de réaffectation ont suivi, tel celui d'une demeure cossue de Bethléem, l'immeuble Morcos Nassar, destiné à abriter l'association *Ma'an Lil-Hayat*, un organisme d'aide aux enfants mentalement et physiquement perturbés par les conflits. À Ramallah, Dar Al Sa'a, une maison ottomane, a été réaffectée en centre d'expositions pour la Municipalité tandis qu'à Gaza-Deir El Balah, le monastère El Khader – El Deir a été transformé en bibliothèque pour les enfants de *NAWA for Culture and Arts Association*. Ces différents chantiers ont intégré un important volet de formation ciblant les artisans et hommes de métier, enrichi par

les nombreux échanges qui ont émaillé les séjours des formateurs-experts de l'AWaP en menuiserie, ferronnerie, peinture en décor, photogrammétrie, analyse des décors et de la salinité, ingénierie de structures, au gré des rencontres entre ces derniers et les architectes des ONG palestiniennes impliquées.

Un cinquième chantier, toujours en cours aujourd'hui, est quant à lui consacré à la restauration d'un immeuble situé au cœur de Qalandiya, une bourgade située dans le Gouvernorat de Jérusalem qui profite actuellement d'une réhabilitation globale. Après restauration, l'immeuble connu sous le nom d'Al Huqqiyya accueillera des activités culturelles, ainsi que le Secrétariat de la Biennale internationale de Qalandiya.

Ces quelques projets de restauration montrent toute la vivacité d'un partenariat extrêmement porteur amené très logiquement à se poursuivre au fil d'autres chantiers tout aussi prometteurs.

Stéphanie Bonato

Renseignements

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Direction du Développement stratégique
Coopération internationale AWaP
+32 (0)81/65 41 64
stephanie.bonato@awap.be



L'immeuble Al Huqqiyya à Qalandiya, en cours d'achèvement © SPW-AWaP

La cathédrale Saint-Paul à Liège se pare de nouvelles couleurs

Les travaux de restauration de la cathédrale Saint-Paul, patrimoine exceptionnel de Wallonie, s'inscrivent dans un accord cadre. Le chantier a débuté fin 2016, vu son ampleur plusieurs phases de restauration se succéderont (façades, vitraux, peintures murales...). Depuis le mois de juin et l'enlèvement des bâches de protection, les passants ont découvert à la place des façades noircies uniformément par la pollution des façades grises et jaunes clairs.



Chœur restauré de la cathédrale Saint-Paul à Liège. Raphaël Pilette © SPW-AWAp

Si le nettoyage des parties grises en calcaire de Meuse et petit granit, pour les parties réalisées par Delsaux, n'a posé aucun problème particulier, le traitement des parties « jaunes » de l'église composées de calcaire lorrain et de tuffeau de Maastricht était plus délicat car ces pierres sont particulièrement sensibles au nettoyage et risquaient de s'abîmer. Dans le but de conserver au maximum la structure de la pierre et toutes les traces archéologiques, deux choix s'imposaient à nous. Dans le premier cas, nettoyer sans altération de surface, greffer les manques et remplacer les nombreuses pierres abîmées, créant ainsi un effet patchwork de pierres noircies anciennes et de pierres nouvelles jaunes. Dans le second cas, nettoyer superficiellement et changer uniquement les pierres présentant des défauts trop importants pour être conservées puis appliquer sur l'ensemble de la surface un badigeon à base de silicate. Ce dernier protège la pierre et la laisse respirer, tout en assurant une longévité à l'aspect visuel. C'est la deuxième solution qui a été choisie permettant ainsi d'allier conservation de la matière et restitution visuelle.

C'est la pierre qui a dicté le choix de la teinte du badigeon. Des échantillons de pierre ont été fournis à l'entreprise en charge de la réalisation de la couleur,



Façade du transept de la cathédrale Saint-Paul à Liège. Raphaël Pilette © SPW-AWAp

qui s'est basée sur ceux-ci pour la fabrication de la peinture. Trois tonalités sont visibles, même si la peinture se patinera avec le temps, en fonction du type de pierre : chœur (calcaire lorrain) – tour (calcaire lorrain) – autres parties de l'édifice (tuffeau de Maastricht). Les baies des fenêtres ne sont pas encore nettoyées mais elles seront traitées lors d'une phase ultérieure du chantier dédiée à la protection des vitraux.

À la fin des travaux vers la fin de l'année 2020, l'ancienne collégiale liégeoise, devenue cathédrale en 1802, sera complètement métamorphosée et nous permettra de découvrir un aspect visuel inédit.

Sophie DENOËL et Raphaël PILETTE

Le sauvetage d'une chaire de vérité en pierre à Écaussinnes

L'église du Sacré-Cœur a été construite à Écaussinnes-d'Enghien, dans un quartier qui s'est développé au XIX^e siècle suite à l'exploitation des carrières locales. Elle a été réalisée à l'initiative du clergé, de 1895 à 1903, avec l'aide du maître de carrière Léon Cousin (1835-1909). L'architecte Constant Sonnevillle (1849-1929) a conçu un édifice de style néo-roman.

Il a dressé les plans de la chaire de vérité matérialisée en pierre bleue locale (petit granit) par les jeunes ouvriers tailleurs de pierre des ateliers d'apprentissage

de la commune, ceux-ci placés sous la direction de Félix Ouverleaux (1833-1909), directeur de la carrière Cousin. Cette œuvre s'agrémentait d'un décor d'inspiration romane.

La chaire de vérité était menacée en 2017 du fait de la détérioration de l'église. Le service du patrimoine de l'Évêché de Tournai a suggéré au Musée de la Pierre de Maffle d'assumer sauvetage et conservation de cette pièce exceptionnelle.



La chaire de vérité de l'église du Sacré-Cœur d'Écaussinnes. Œuvre de l'architecte Constant Sonnevillle, réalisée par les apprentis tailleurs de pierre sous la direction de Félix Ouverleaux. Laurent Dubuisson © Office de Tourisme d'Ath

Le Musée de la Pierre a bénéficié de l'aide du Fonds Claire et Michel Lemay, actif au sein de la Fondation Roi Baudouin. Deux tailleurs de pierre, particulièrement qualifiés, Eddy Depretz et Christophe Mahy, effectuèrent le travail de transfert. Le premier, tenant d'une formation en dessin avant d'apprendre le métier, a travaillé à la restauration de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule avant de devenir formateur au Forem et de s'installer comme indépendant à Wallers-en-Fagne (France). Le second, élève du Forem, a approfondi ses connaissances et s'est passionné pour le patrimoine. Enseignant à la Paix-Dieu et au Pôle de la pierre, il a sa propre entreprise de construction lithique artisanale et taille de pierre manuelle (ECLAT) à Pesches en province de Namur. Les deux artisans ont démonté l'œuvre à Écaussinnes et l'ont réassemblée à Maffle en respectant la mise en place de tous les éléments de l'objet d'art. La chaire de vérité est à découvrir à partir du 28 juin 2019. Ouverture de juillet à septembre ou toute l'année, sur demande.

Jean-Pierre DUCASTELLE

Renseignements

Le Musée de la Pierre
Chaussée de Mons 419
à 7810 Maffle (Ath)
+32 (0)68/28 34 52
museedelapierre@hotmail.fr

Nouvelle législation sur le détectorisme : compte rendu de la première séance d'information (Amay, 12 juin 2019)

Le nouveau Code wallon du Patrimoine (CoPat), entré en vigueur le 1^{er} juin de cette année, prévoit la possibilité de délivrer une autorisation aux personnes désireuses de pratiquer des « activités de détection impliquant la modification du sol ou le prélèvement d'objets à l'aide d'un détecteur de métaux » (art. 34.7 du CoPat). Cette activité étant jusqu'ici interdite, il s'agit bien d'une petite révolution dans le monde de l'archéologie wallonne. L'objectif de cette nouvelle politique initiée par la Wallonie est d'instaurer une collaboration durable et profitable à tous, détectoristes et archéologues professionnels, dans la poursuite des buts communs que sont la connaissance et la préservation du patrimoine enfoui.

Cette autorisation est soumise à plusieurs conditions, notamment celle de suivre une séance d'information organisée par l'AWaP. La première a eu lieu le 12 juin 2019 au Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay et a rencontré un réel succès, les réservations ayant dépassé la capacité d'accueil de la salle. Ce sont ainsi quelque 120 détectoristes qui ont pu suivre une présentation d'une heure abordant toutes les questions relatives à l'archéologie en Wallonie (historique, définitions, méthodes...), ainsi qu'à la nouvelle législation et à sa mise en pratique (formalités administratives, guide des bonnes pratiques, questions relatives aux objets découverts...). Une séance de questions/réponses a suivi l'exposé. Celle-ci a été l'occasion d'une première prise de contact directe entre deux mondes qui, sans s'ignorer, étaient jusqu'ici avant tout antagonistes.

Si beaucoup de participants étaient enthousiastes et disposés à respecter la nouvelle législation, d'autres ont jugé que certains aspects étaient trop exigeants, telles les obligations de signaler l'activité au moins trois jours à l'avance, de conclure un accord du propriétaire des terrains prospectés, de déposer les objets dans un musée ou un dépôt agréé par l'administration. Ces contraintes sont toutefois justifiées par des dispositions indépendantes du



Braine-l'Alleud-Ferme d'Hougoumont : prospection au détecteur à métaux dans un sondage archéologique (les drapeaux blancs correspondent aux objets ferreux, les rouges aux non ferreux). D. Bosquet © SPW-AWaP

Code wallon du patrimoine telles que le respect de la propriété privée et la nécessité de protéger et conserver, dans l'immédiat et pour les générations futures, un patrimoine commun à tous.

Depuis le 12 juin, les demandes d'autorisation ont été enregistrées au sein de la Direction de la coordination opérationnelle chargée de les collecter et de les instruire, avec l'aide des agents jouant le rôle de relais dans les services de Mons, Wavre, Namur, Arlon et Liège. Les premiers permis seront délivrés dans le courant de l'été et deux nouvelles séances d'information au moins sont prévues d'ici la fin de l'année. Elles seront ensuite tenues à un rythme qui reste à définir en fonction de la demande, évidemment forte aujourd'hui, mais probablement en baisse régulière dans les mois et les années à venir.

S'il est certain que la nouvelle législation doit encore faire ses preuves et que, quoi qu'il en soit, nombre de trouvailles illégales resteront pour toujours dans les cartons des chasseurs de trésor irréductibles, gageons que sa mise en œuvre permettra, en bonne entente avec les amateurs éclairés, de mieux documenter et préserver des sites qui, dans un cadre légal jusqu'ici exclusivement restrictif et inapplicable en pratique, ont totalement échappé aux chercheurs.

Cécile ANSIEAU, Dominique BOSQUET,
Jean-Luc CHARLIER, Christelle DRAILY,
Alain GUILLAUME, Véronique KESTEMONT,
Véronique MOULAERT, Dimitri PREUD'HOMME
et Olivier VRIELYNCK

Winckelmann Cup

Le weekend du 21-23 juin s'est tenue la 29^e édition de la Winckelmann Cup, la Coupe d'Europe des Archéologues. Organisée pour la première fois de son histoire en Belgique, près d'un millier d'archéologues et professionnels du patrimoine culturel de l'Europe entière se sont retrouvés au Royal Racing Club de Longlier (Neufchâteau) pour un tournoi de football, agrémenté de concerts et soirées DJ.

Créée en 1991 en Allemagne, la Winckelmann Cup tire son nom du fondateur des disciplines modernes de l'histoire de l'art et de l'archéologie, Johan Joachim Winckelmann (1717-1768). Les origines de la compétition remontent aux années 80 et à une rivalité historique entre les universités de Cologne et de Bonn. Dix ans plus tard, la compétition est ouverte au reste de l'Allemagne, à l'Autriche et à la Suisse.



Élise Delaunois © SPW-AWaP



Élise Delaunois © SPW-AWaP

Outre les aspects sportifs, la Winckelmann Cup est aussi une occasion pour les participants de découvrir la culture, le patrimoine et les traditions du pays hôte. En effet, un pays organisateur différent est désigné chaque année à l'applaudimètre.

Organisé par l'équipe des archéologues travaillant sur le Grognon à Namur, cet événement a rencontré un

vif succès. Cinquante-quatre équipes venues de dix pays européens (dont quatre équipes belges) se sont affrontées lors de ce championnat. Ce sont finalement les Berlinoises des *Berliner Karpeiken* qui ont ramené la coupe chez eux. L'année prochaine, le tournoi sera organisé en Angleterre par les *Oxford Bierbarians*.

L'équipe Winckelmann Cup 2019

Dans la collection des Carnets du Patrimoine

Le patrimoine de Rumes

La Glanerie, Rumes, Taintignies : trois petits villages de sud du Tournaisis et de la Wallonie picarde, qui partagent depuis 1977 une destinée commune. Le patrimoine immobilier de Rumes est modeste mais attachant, fait de petites chapelles et de calvaires, de fermes basses en briques, aux volumes simples et étagés. On y repère des églises au mobilier préservé – dont le remarquable mausolée Renaissance de la famille de Beaufort –, entourées de leur cimetière clos. Au Pays des « Machons », les discrètes maisons ouvrières mansardées côtoient quelques témoins intéressants et plus ostentatoires d'architecture bourgeoise Art déco. D'autres éléments spécifiques rendent ce terroir particulier. Le paysage, au relief faible et parcouru de petits ruisseaux, fait la part belle aux prairies et aux bois : il est protégé au sein du Parc naturel des plaines de l'Escaut. Une communauté protestante a marqué de son



empreinte Taintignies. Enfin, la frontière et la France sont proches. La culture et la mémoire des Rumois en sont marquées, associées au souvenir des deux guerres mondiales et particulièrement lorsque le 2 septembre 1944, franchissant le pont de l'Elnon, les Américains pénètrent en libérateurs à La Glanerie.

Sophie FASBENDER et Florian MARIAGE, *Le patrimoine de Rumes* (Carnets du Patrimoine, 158), Namur, Agence wallonne du patrimoine, 2019, 56 pages, 6 €.



Les beffrois de Wallonie, patrimoine mondial

Depuis 1999, la Liste du patrimoine mondial compte trente-deux beffrois situés en Belgique (vingt-six en Flandre et six en Wallonie). Ils ont été rejoints en 2005 par vingt-trois beffrois français et un septième beffroi wallon. Élément symbolique du paysage dans les anciens Pays-Bas et le nord de la France, le beffroi matérialise, au cœur de l'espace urbain, la naissance du pouvoir municipal. En effet, on assiste au Moyen Âge à l'émergence de villes qui, par leur indépendance, se démarquent du régime féodal dominant. Les beffrois symbolisent cette indépendance nouvellement acquise. De plus, ils représentent des exemples exceptionnels d'une forme d'architecture urbaine adaptée aux exigences politiques et spirituelles de leur temps.

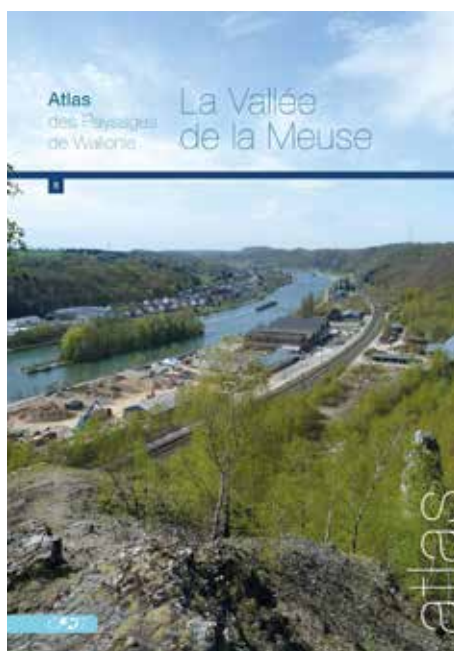
Stéphanie BONATO et Thomas ELLEBOUDET (dir.), avec la collaboration d'Emmanuel BODART, Didier DEHON, Emmanuel DELSAUTE, Martin JEANMART, Serge JORIS, Florian MARIAGE, Gina SANTIN et Manuela VALENTINO, *Les beffrois de Wallonie, patrimoine mondial* (Carnets du Patrimoine, 160), Namur, Agence wallonne du patrimoine, 2019, 52 pages, 6 €.

La Vallée de la Meuse

Initiée en 2007, la collection « Atlas des Paysages de Wallonie » de la Conférence permanente du Développement territorial (CPDT) présente son 6^e tome dédié à la Vallée de la Meuse. Vivant, cet Atlas regorge de photographies, de documents historiques, de cartes et de graphiques qui accompagnent le lecteur dans sa découverte de la Vallée de la Meuse en illustrant l'évolution de ses paysages. Comme les précédents, ce nouvel opus est destiné à un large public constitué aussi bien d'amateurs de paysages wallons que de professionnels de l'aménagement territorial et de décideurs politiques. Il livre au lecteur divers outils et recommandations tout en incluant une analyse historique et sociologique de nos paysages actuels pour en comprendre les changements et mieux réfléchir à leur avenir.

L'ensemble paysager analysé s'articule autour des vallées de la Meuse et de la Basse Sambre namuroise. Les variations de profil topographique de la Vallée de la Meuse et celles de son urbanisation ont conduit à définir treize aires paysagères aux caractéristiques différentes et suffisamment homogènes que pour y mener des actions similaires.

Cet ouvrage apporte des recommandations d'actions quant aux divers enjeux globaux liés à la qualité paysagère future de la Vallée de la Meuse. Une qualité qui passe par la gestion du maillage touristique et de loisirs dont les pratiques sont en transformation constante et rapide. L'exploitation industrielle,



marqueur d'identité forte de ces paysages, présente également ses propres enjeux. En effet, la préservation de témoins d'activités anciennes n'est pas toujours assurée et les paysages industriels peinent à trouver une légitimité. Enfin, les paysages naturels diversifiés sont tantôt protégés, tantôt menacés de disparition à cause du développement résidentiel, industriel, portuaire ou d'une végétation nouvelle.

Dans ce tome, les lecteurs retrouveront des informations sur 34 communes : Amay, Andenne, Anhée, Ans, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Dinant, Engis, Fernelmont, Flémalle, Fléron, Floreffe, Grâce-Hollogne, Hastière, Héron, Herstal, Huy, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Liège, Namur, Onhaye, Oupeye, Profondeville, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Yvoir.

Marie-Françoise GODART (dir.), *Atlas des paysages de Wallonie - La vallée de la Meuse*, Namur, Service public de Wallonie, 2019, 358 pages, 18 €.

Les 6 tomes de la collection sont diffusés par :

- Le SPW • Département de la Communication • Direction de l'Identité, des Publications et de l'Édition
place Joséphine-Charlotte 2, 5100 Jambes • publications@spw.wallonie.be • 1718
- L'AWaP • Boutique des publications
place des Célestines 21, 5000 Namur • publication@awap.be • + 32 (0)81/23 07 03

Ils sont également téléchargeables gratuitement sur le site de la CPDT (<http://cpdt.wallonie.be>) dans la rubrique « Publications ».

Sainte-Foy. De Conques à Liège

Le culte de sainte Foy d'Agen, martyre du IV^e siècle, s'est développé à Conques en France à partir du XI^e siècle. La dévotion à cette sainte a donné naissance à l'un des pèlerinages les plus importants de l'Occident médiéval, notamment sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Peu vénérée sur le territoire de la Belgique actuelle, la sainte a néanmoins fait l'objet d'une dévotion particulière à Liège, puisqu'une église lui est spécialement dédiée dans la banlieue nord de Liège et ce, depuis la fin du XI^e siècle très vraisemblablement. En 1875, le prieur de Conques redécouvre les reliques de sainte Foy et, à cette occasion, l'évêque de Rodez envoie à son confrère de Liège une relique de la sainte, peut-être installée dans un reliquaire néomédiéval réalisé par l'orfèvre français Poussielgue-Rusand. Chaque année, la relique était portée en procession dans une châsse de la paroisse Sainte-Foy, aujourd'hui conservée au Grand Curtius. Ce sont ces liens anciens entre Conques et Liège que cette exposition ravive, avec le culte de sainte Foy comme élément central.



Du mercredi 19 juin au dimanche 6 octobre 2019. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h. Fermé le dimanche (sauf les dimanches 1^{er} et 8 septembre et 6 octobre 2019 de 13h à 17h), le lundi, les jours fériés légaux.

Une conférence intitulée « Les reliquaires de sainte Foy à Conques, de Charlemagne à Goudji » se tiendra dans la salle Paul Lohest de l'Archéoforum de Liège le jeudi 3 octobre à 18h30, par Bernard Berthod, Directeur du musée d'Art religieux de Fourvière à Lyon et Gaël Favier, Doctorant à l'École pratique des Hautes-Études à Paris.

Renseignements

Archéoforum de Liège
 sous la place Saint-Lambert à Liège
 +32 (0)4/250 93 70
infoarcheo@awap.be
www.archeoforumdeliege.be
www.facebook.com/archeoforumdeliege

Patrimoines en mouvement. Entre préservation et dévotion

Publié par la Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), cet ouvrage correspond aux actes du colloque international du même nom qui s'est tenu les 27 et 28 avril 2017 à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) de Bruxelles.

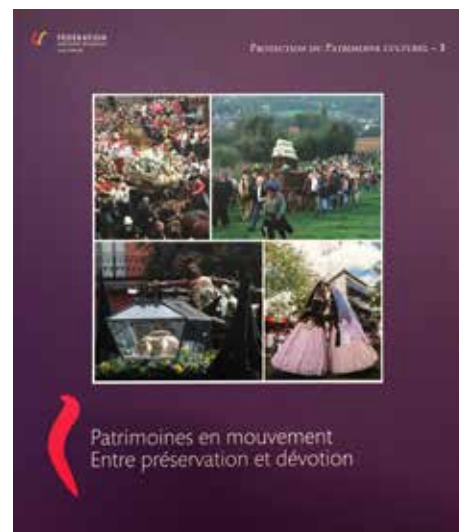
À l'occasion des quinze ans du décret de la FWB relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine oral et immatériel, la Direction du Patrimoine culturel et l'IRPA se sont associés pour mener une réflexion sur la manière de concilier les valeurs opposées présidant à la préservation tant des manifestations immatérielles que du patrimoine mobilier qui en constitue le ressort matériel.

Cette problématique est en effet apparue de manière particulièrement frappante au sein de la Direction du Patrimoine culturel, en charge aussi bien de la protection des biens culturels mobiliers que de celle du Patrimoine oral et immatériel (POI). D'un côté, des œuvres remarquables sont classées comme trésors de la FWB, ce qui implique un contrôle sur leur déplacement et leur état de conservation. De l'autre, des manifestations telles que des processions et des ducasses sont reconnues comme chefs-d'œuvre du POI et peuvent, à ce titre, bénéficier de subventions dans un objectif de préservation. Ainsi, les têtes de géants participant à la Ducasse d'Ath font l'objet d'une protection en tant que trésors mais sont aussi les éléments centraux d'une manifestation reconnue comme chef-d'œuvre du POI. Cet événement, en outre, est également inscrit sur les listes du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, tout comme le sont la Ducasse de Mons et les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces manifestations, mais aussi bien d'autres qui ne bénéficient d'aucune protection officielle mais

qui sont l'expression de la piété populaire, mettent souvent en œuvre des éléments remarquables du patrimoine mobilier. Les biens processionnés sont ainsi exposés aux aléas atmosphériques, aux polluants, aux vibrations et manipulations liées au déplacement. À plus ou moins long terme, ces facteurs de dégradation peuvent mettre en péril l'intégrité de l'œuvre. Quelles mesures prendre dès lors ? Comment assurer de façon harmonieuse la pérennisation tant des pièces processionnées que des manifestations qu'elles rehaussent ? Peut-on faire prévaloir la valeur culturelle sur la valeur cultuelle de l'objet ? Ce sont les questions soulevées lors de ce passionnant colloque et auxquelles les différentes communications sont venues apporter des éléments de réponse, au travers d'études de cas, d'analyses plus générales et de propositions concrètes.

Sur notre territoire, plusieurs cas particulièrement exemplaires de cette problématique ont été présentés : la Ducasse de Mons et son célèbre Car d'Or, la Ducasse d'Ath et ses géants, mais aussi le Tour Sainte-Gertrude de Nivelles et son exceptionnel char processionnel du XV^e siècle. Deux exemples espagnols ont permis d'élargir notre vision des processions. Nous avons ainsi découvert celles de San Cristobal de La Laguna et de Puerto de la Cruz de Tenerife, mais aussi les spectaculaires processions de la Semaine pascale en Andalousie. Trois cas français ont également fait l'objet d'une présentation détaillée : les bannières anciennes sorties lors des pardons bretons, la procession de la *Sanch* à Perpignan et les processions mettant en œuvre des objets protégés au titre des monuments historiques dans la région de Midi-Pyrénées.

Certains exposés ont abordé cette problématique sous des angles plus larges ; ont ainsi été abordés



Patrimoines en mouvement. Entre préservation et dévotion, Protection du Patrimoine culturel vol. 3, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2019, 118 p., 25 €

les perspectives de conservation pour les objets du patrimoine culturel immatériel non classés comme « trésors ». De l'autre côté de la frontière linguistique, ce sont le projet collaboratif « Op handen gedragen » et le cas de la procession du Couronnement à Tongres qui ont fait l'objet d'un exposé approfondi. Nous avons également découvert les résultats d'une consultation menée en Wallonie auprès de cinq instances de processions qui sortent des objets de grande valeur patrimoniale, parmi lesquels on dénombre plusieurs trésors classés (la châsse de Notre-Dame de Tournai, la châsse de saint Eleuthère et le calvaire-reliquaire de la Vraie Croix de Binche).

Publications et Manifestations

En guise de conclusion à vocation pratique, une équipe de restauratrices de l'IRPA et de la FWB a présenté une check-list pour une meilleure conservation des biens processionnés. Cette communication a permis, après avoir identifié les différents agents de détérioration spécifiques aux biens processionnés, de proposer des solutions concrètes selon trois niveaux de stratégie de réduction des risques.

Cet ouvrage reprend l'ensemble de ces communications mais également la transcription de la table ronde animée par des spécialistes d'horizons divers qui a clôturé les travaux du colloque.

Parus dans la même collection :

Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles

Cet ouvrage abondamment illustré, propose un aperçu de la richesse de notre patrimoine mobilier à travers les 132 premiers biens mobiliers classés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte en outre plusieurs articles abordant l'histoire et la problématique de la protection du patrimoine mobilier, le travail effectué par la Commission consultative du patrimoine culturel mobilier, mais aussi la question de la conservation préventive et de la restauration des biens classés.

Protection du Patrimoine culturel vol. 1, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 336 p., 25 €



Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les œuvres de Jacques Du Brœucq (collégiale Sainte-Waudru, Mons)

Cet ouvrage est entièrement dédié à un trésor classé : l'ensemble des sculptures en albâtre réalisées par Jacques Du Brœucq et son atelier pour la collégiale Sainte-Waudru de Mons. Plus qu'un simple tiré-à-part de la notice qui lui est consacrée dans le précédent volume, il offre également un éclairage sur la technique utilisée et les restaurations mises en œuvre par l'Institut royal du Patrimoine artistique.



Protection du Patrimoine culturel vol. 2, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 32 p., 15 €

Publications disponibles auprès de l'AWaP
commande au +32 (0)81/23 07 03
ou +32 (0)81/65 41 54

Caroline MARCHANT
Attachée à la Direction du Patrimoine culturel
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Musée de la Pierre de Maffle (Ath) fête ses 30 ans

Ce musée est installé, depuis 1989, au cœur des anciennes carrières de pierre bleue de Maffle (classées depuis 1988) dans la maison de Jean-Baptiste Durieux. Celle-ci a été construite en 1841, au moment où ce commerçant ouvre une carrière avec machine à vapeur, scieries et four à chaux, le long de la chaussée Ath-Mons.



Panorama de la Carrière de la Dendre à Maffle en 1911, artiste inconnu, restauration Caroline Malice, office de Tourisme d'Ath. Laurent Dubuisson © Office du Tourisme d'Ath

Le musée accueille chaque année des visiteurs et poursuit une action scientifique et culturelle en publiant un Bulletin (30 volumes parus) et en organisant des expositions temporaires et des colloques (les fours à chaux en 1994, le travail de la pierre en 2009). Ces manifestations ont donné lieu à des publications.

Les collections s'enrichissent constamment. Le musée vient d'acquérir, avec l'accord de l'Évêché de Tournai et grâce au fonds Lemay de la Fondation Roi Baudouin, la chaire de vérité de l'église du Sacré-Cœur d'Écaussinnes, remarquable travail de taille de la pierre réalisé par les apprentis du village. Un vaste ensemble de peintures, offert par son propriétaire, Da-

nielle Vanderliers, a été restauré par Caroline Malice, restauratrice de l'office du Tourisme de la ville d'Ath. Il représente en trois parties le siège d'extraction de la carrière de la Dendre en 1911. Les visiteurs peuvent découvrir ces œuvres depuis le 28 juin 2019.

À l'occasion du trentième anniversaire du musée, une journée d'étude réunira des spécialistes, géologues, archéologues, historiens, autour de la pierre et des carrières, le vendredi 27 septembre 2019 à partir de 9h30. Le samedi 28, des spectacles théâtraux et des géants représentant des ouvriers-carriers animeront une journée festive où le visiteur découvrira le musée et le site des carrières et des démonstrations d'artisans tailleurs de pierre.

Renseignements concernant la journée d'étude

Musée de la Pierre de Maffle,
Chaussée de Mons 419 à Maffle
+32 (0)68/68 13 31

ou +32 (0)476/77 00 94
museedelapierre@hotmail.fr

Inscription auprès du musée :
15 € au compte BE57 0682 0342 9235.
Souscription aux actes : 20 €

Jean-Pierre DUCASTELLE

FÊTE ROMAINE
DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019
 ATH - 13h30 à 18h

2019 Entrées & animations



**COMBATS DE GLADIATEURS - ARTISANATS
 MANŒUVRES MILITAIRES...**

13h30 : ouverture au public
 14h30 : combats de gladiateurs
 15h30 : les 12 travaux d'Hercule (spectacle tout public)
 16h30 : combats de gladiateurs
 17h30 : cérémonie de clôture

Place du Marché
 1300 Ath (Belgique)
 +32 (0) 68 68 13 20

L'Espace gallo-romain d'Ath vous invite les 6, 7 et 8 octobre 2019

L'Espace gallo-romain d'Ath sort des murs et vous invite les 6, 7 et 8 octobre à ses journées romaines. Le 6 octobre sera ouvert au public familial, malvoyant et malentendant. En plein centre-ville d'Ath, cette reconstitution historique plongera le public à l'époque gallo-romaine.

Les 7 et 8 octobre sont réservés aux groupes scolaires. Pendant environ deux heures, les élèves auront l'occasion de se plonger dans la culture gallo-romaine. Ils assisteront à un spectacle dédié aux « XII travaux d'Hercule » et participeront ensuite à des ateliers interactifs autour de l'artisanat gallo-romain.

Au programme : cérémonie d'ouverture avec libation, combats de gladiateurs et spectacles sur « Les XII travaux d'Hercule », mais aussi démonstrations d'artisanats (cuir, poterie, laine, vannerie, pâtisserie, monnaie...) et de manœuvres militaires par une légion romaine. Des ateliers sur le tissage, l'écriture et les jeux antiques seront proposés au sein même du musée.

Sur réservation pour les classes (places limitées).

Florine BLIN
 Archéologue – collaboratrice-scientifique
 Espace gallo-romain

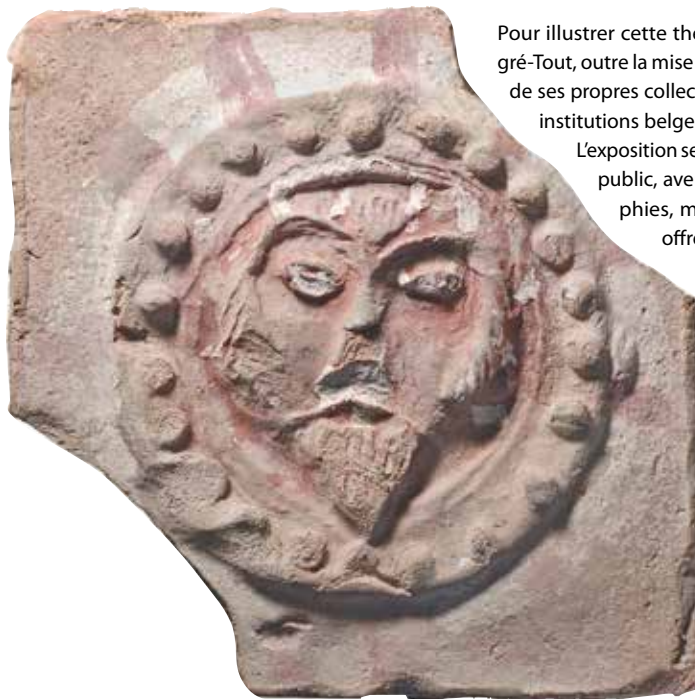
Renseignements
 +32 (0)68/68 13 20 • accueil.egr@ath.be

Le musée du Malgré-Tout explore l'origine des religions

Le mot religion fait régulièrement les grands titres des journaux et une large majorité de la population mondiale se dit appartenir à une religion. Le christianisme, l'islam et le judaïsme regroupent la moitié de l'humanité et appartiennent au groupe des religions dites « monothéistes » ou encore « du Livre ». Mais si le sujet est fréquemment débattu, certains aspects n'en restent pas moins méconnus.

L'exposition « Des dieux au dieu. Aux origines des monothéismes » présentée au musée du Malgré-Tout jusqu'au 3 novembre 2019 entend, au travers de plus de 130 objets archéologiques, faire le point sur l'histoire et l'évolution de ces religions et montrer que l'archéologie ne se limite pas à l'étude du passé, mais permet également de donner de nouvelles clefs pour mieux comprendre l'actualité.

Des stèles, statuettes, céramiques, lampes, monnaies, bijoux... évoquent le contexte dans lequel chacune de ces trois religions est apparue : le Proche-Orient



Pour illustrer cette thématique, le musée du Malgré-Tout, outre la mise en valeur de certaines pièces de ses propres collections, a fait appel à plusieurs institutions belges, françaises, suisse et croate.

L'exposition se veut accessible pour un large public, averti comme novice. Photographies, maquettes et reconstitutions offrent des clefs de compréhension supplémentaires à celles données sur les panneaux explicatifs. Ces supports permettent également aux visiteurs de se représenter certains vestiges du passé, aujourd'hui perdus à jamais. Au sortir de cette rencontre, plusieurs dispositifs pédagogiques permettent aux petits comme aux grands de tester leurs connaissances sur ces trois monothéismes, mais aussi de les comparer.

Laureline CATTELAÏN
 Commissaire de l'exposition
 et collaboratrice scientifique
 au Musée du Malgré-Tout

DES DIEUX AU DIEU
Aux origines des monothéismes

VAN DE GODEN NAAR DE GOD
 Aan de oorsprong van de monotheïsme



MUSÉE DU MALGRÉ-TOUT, TREIGNES

12/05 - 3/11/2019

Exposition - Tentoonstelling
 28, rue de la Gare - 5670 Treignes, Belgique
www.museedumalgreout.be

ancien avant le judaïsme, l'Empire romain et le judaïsme avant le christianisme et l'Arabie avant l'islam. Ces objets dévoilent le remplacement progressif des anciennes divinités par YHWH/Dieu/Allah, dans la pensée, mais aussi dans la culture matérielle de ces peuples qui ont adopté le dieu unique. Le parcours permet au visiteur de voir que si ces nouvelles croyances ont gommé beaucoup de choses, de nombreux éléments des religions précédentes ont cependant été intégrés. À côté de cette approche linéaire, une approche transversale souligne les similitudes entre ces trois religions. L'exposition aborde aussi certaines thématiques particulières au travers de différents focus : le cas de la religion amarnienne mise en place par Akhenaton en Egypte, la question de l'interprétation des religions orientales, longtemps vues comme ayant mené à l'adoption du christianisme chez les Romains, ou encore la salle des textes sacrés.

Renseignements
 Le Musée du Malgré-Tout/asbl Cedarc
 28 rue de la Gare à 5670 Treignes
 +32 (0)60/39 02 43
secretariat@cedarc-mmt.be
www.museedumalgreout.be

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
 Les weekends et jours fériés de 10h30 à 18h

Plan de sauvegarde et d'urgence du patrimoine culturel en cas de catastrophe : une nécessité souvent négligée en Wallonie



Les minières du SILEX'S de Spiennes - Ville de Mons © Serge Brison

Le 6 octobre 2018 avait lieu au Musée des Instruments de Musique (MIM) une journée de réflexion menée franc battant par ICOM-ICOMOS autour de la sauvegarde du patrimoine culturel face aux situations d'urgence. Celle-ci faisait hélas écho au très récent incendie du Musée national de Rio, un triste exemple parmi bien d'autres. Un constat alarmant avait alors été dressé : il n'y avait peu ou pas d'informations concernant les plans de sauvegarde et d'urgence du patrimoine mobilier en place dans les musées et sites patrimoniaux wallons.

En Wallonie, si les dangers les plus courants pouvant provoquer une catastrophe sont le feu, le vol et le vandalisme, d'autres menaces existent ailleurs et toutes ne doivent pas être délogées du revers de la main. L'UNESCO les classe en huit thématiques: *météorologique* (ouragans, tornades, vagues de chaleur, feu de foudre), *hydrologique* (inondations, crues soudaines, tsunamis), *géologique* (volcans, tremblements de terre), *mouvements de masse* (éboulements, glissements, affaissements), *astrophysique* (météorites), *biologique* (épidémies, ravageurs), *activité humaine* (conflit armé, incendie, pollution, rupture/effondrement d'infrastructure, troubles civils et terrorisme) et *changement climatique* (tempêtes plus fréquentes et plus graves, vidanges brutales de lac glaciaire).

En réalité, les plans de conservation, de prévention ou de sauvegarde existants ne concernent le plus souvent que le bâti ou, au mieux, les collections exposées. En cas de catastrophe, autant l'édifice que les objets qu'il abrite subissent inévitablement des atteintes parfois irréversibles, faute d'identification et d'évaluation préalable des risques, de préparation et de réaction à ce type d'évènement. Ce plan est l'outil opérationnel qui oriente et facilite les décisions prises par le commandant des opérations de secours et le

responsable des collections selon leur analyse de la situation du moment. Intimement lié à la conservation préventive, le cadre d'action du plan est cependant celui des premiers moments du traitement d'un sinistre. Il établit des priorités d'actions sur les biens culturels (œuvres, locaux, etc.) pour prévoir les opérations de déplacement ou de protection sur place. Pour être optimal, il doit impérativement être réalisé en coopération étroite avec les services de secours, les sapeurs-pompiers, et surtout être mis à leur disposition.

Du point de vue législatif, l'article 3, paragraphe 3 du traité sur l'Union européenne stipule qu'elle veille « à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen », bien que la politique culturelle et la protection du patrimoine culturel relèvent de la seule responsabilité des États-membres. Le Conseil charge donc son Parlement d'adopter des mesures d'incitation, d'encouragement et de conseil pour ses États-membres. Ces recommandations sont suivies, ou non, par les pays de l'Union. À titre d'exemple, la Directive européenne « Inondation », entérinée en 2007 pour limiter les conséquences négatives des inondations pour la santé humaine, l'activité économique, le *patrimoine culturel* et l'environnement, n'est pas respectée uniformément par les pays membres. Ces derniers avaient alors reçu des objectifs à atteindre moyennant un délai leur permettant de s'adapter à la nouvelle réglementation. En Belgique, les plans « inondations », pourtant obligatoires par l'UE, ne sont pas complétés à ce jour.

À l'échelle belge, l'ICA, l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA, l'État belge ainsi que les départements qui exercent des compétences et des responsabilités en matière de gestion ou de protection du patrimoine mobilier (Communautés wallonne, flamande et germanophone) et immobilier (Régions wallonne – AWaP –, flamande

et Bruxelles-Capitale) sont représentés au sein du *Comité belge du Bouclier Bleu*. Celui-ci s'engage pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé ainsi qu'en cas de catastrophe naturelle et humaine en informant les responsables du patrimoine et en leur fournissant de l'assistance pratique et professionnelle sur le terrain. Son action essentielle est l'information afin que les responsables du patrimoine adoptent des plans de gestion et de sauvegarde du patrimoine. En Belgique, si ces plans sont obligatoires pour le sauvetage des personnes, il n'en est rien pour les biens culturels. Le comité a donc lancé en 2011 le « Plan Pompéi », une enquête concernant la gestion des risques pour le patrimoine mobilier et immobilier belge. Le constat est significatif : 55 % des interrogés n'ont pas de responsable de la sécurité, 65 % ont peu ou pas de moyens de détection, 64,5 % n'ont pas de matériel d'intervention et 16 % n'ont aucun contrôle, quel qu'il soit. Le comité l'a ensuite diffusé auprès des gouverneurs de province et tente désormais de proposer un accord de coopération entre l'État fédéral, les Régions et les Communautés. Pour cela, les règles à appliquer devront être celles de la Convention de La Haye de 1954 et, outre changer la signalétique des bâtiments classés en Wallonie, sensiblement trop proche du Bouclier bleu qui signifie que le bien est protégé au sens de la convention de 1954, des plans de gestion des risques et de sauvegarde du patrimoine internes (mobilisation du personnel et des moyens de l'institution) et externes (interventions extérieures communales, provinciales ou fédérales en fonction de la gravité) devront absolument être mis en place.

De maigres estimations de l'existence de tels plans peuvent être établies en Belgique, notamment auprès des musées flamands qui ont participé au projet ECCE (mené par Faro, la Communauté flamande et l'Helicon Conservation Support) en 2007 et qui ont continué à se retrouver informellement. Quelques musées wallons ont aussi mis en place des plans « opérationnels » à la demande de leurs conservateurs ou suite à diverses catastrophes mais aucun n'est réellement et régulièrement testé, ce qui les rend hasardeux. Enfin, le Musée Plantin-Moretus, la Maison Horta et les Mines de Spiennes, tous trois placés comme biens « à protection renforcée » reconnus par l'UNESCO, disposent de plans d'urgence spécifiques. En Wallonie, il est indispensable que les responsables du patrimoine se questionnent quant aux capacités des sites et musées à réagir face à ces risques et qu'ils se concertent pour travailler conjointement. La fédération Musées et Société en Wallonie, consciente de l'engagement en temps, de l'implication de la part du personnel mais aussi de l'expertise indispensables à la mise en place de ce type de projet, proposera en 2020 un cycle de formations conduit par des spécialistes afin d'accompagner les musées dans leurs démarches.

Romain JACQUET
Chargé de projets et formateur TIC
Musées et Société en Wallonie

De la Meuse au musée : un lustre en défenses de morse des XIII^e-XIV^e siècles



Détail du luminaire en défenses et crâne de morse (Musées royaux d'Art et d'Histoire, inv. 1345 © Musées royaux d'Art et d'Histoire)



Le luminaire en défenses et crâne de morse (Musées royaux d'Art et d'Histoire, inv. 1345 © Musées royaux d'Art et d'Histoire)

L'exposition « Voyageurs, en route ! », qui se tient à la Maison du patrimoine médiéval mosan jusqu'au 3 novembre 2019, fut l'occasion de sortir de l'ombre un objet peu connu. Il s'agit d'un luminaire en défenses et crâne de morse découvert dans le lit de la Meuse en 1864, à l'époque de la canalisation du fleuve, à hauteur de Bouvignes. Depuis lors, le luminaire se trouvait conservé dans les réserves des Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) à Bruxelles. Sa présentation lors de l'exposition suscita au préalable sa restauration, de même que son étude par Emile Van Binnebeke, conservateur des sculptures et meubles aux MRAH (<http://cahiersdelampmm.be/voyageurs>).

La pièce est exceptionnelle à plus d'un titre. Datée du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, elle constitue

d'autant plus intéressant qu'aucune autre pièce de ce type n'est connue dans nos régions. Vraisemblablement issue du commerce de l'ivoire de morse du Groenland et de l'Islande, elle a probablement été réalisée dans un atelier de Cologne. Le luminaire devait être suspendu par deux chaînes dont une est aujourd'hui manquante. Son plateau d'égouttement devait accueillir une bougie, laquelle éclairait un très beau décor gravé sur le morceau de crâne restant. Ce décor est composé de formes géométriques et d'un feuillage, d'une part, de deux chevaliers s'affrontant devant les murs d'une ville fortifiée, d'autre part.

Si les circonstances de la « chute » de ce lustre dans le fleuve ne sont pas connues, le voici en tout cas de retour à l'endroit de sa découverte... En effet,

un cas très intéressant de production profane, utilitaire, de l'ivoire au Moyen Âge. Un cas

au terme de l'exposition, il sera à nouveau mis à l'honneur en intégrant, sous la forme d'un prêt des MRAH, les collections permanentes du musée.

Aurélië STUCKENS
Collaboratrice scientifique à la MPMM

Renseignements

Expo du 6/04 au 03/11, du mardi au dimanche de 10h à 18h
Visite guidée gratuite le dimanche 3 novembre à 15h, réservation souhaitée

Maison du patrimoine médiéval mosan
Place du Bailliage, 16 à 5500 Bouvignes (Dinant)
+32 (0)82/22 36 16
info@mpmm.be
www.mpmm.be

Présentation du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts (CHSBA)

Le Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts (CHSBA) est une asbl fondée en 1875, dont le but est de promouvoir les sciences historiques et archéologiques de Huy et région, l'association entendant mettre à portée de tous l'histoire locale par divers biais.

Les membres de ce cercle, composé de scientifiques de formation (historiens, historiens de l'art, archéologues, philologues, etc.) et de passionnés, s'investissent dans la vie culturelle, en organisant notamment des conférences et en publiant divers articles dédiés à l'histoire et l'archéologie, dans une revue, les *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*.

L'association collabore, entre autres, avec l'Agence wallonne du Patrimoine et plus particulièrement sa Direction opérationnelle de la Zone Est, ainsi qu'avec la Ville de Huy, son service Patrimoine et le Musée communal.

Le tome LX des *Annales* est sorti de presse en avril 2019. Il contient entre autres un article de David Fraiture consacré à une carte inédite du canton de Bodegnée (fin du XVIII^e siècle – début du XIX^e siècle), une contribution de Jeannine Paye-Bourgeois et Joseph Charlier sur *Li Stwerdu*, moulin à huile puis à craie et une synthèse du mémoire de master en histoire d'Araks Telimyan portant sur l'histoire et la légende de Chrodoara, alias sainte Ode d'Amay.

Le prix du volume est fixé à 25 euros + 5 euros de frais de port si livraison par la poste. Possibilité de retirer le volume au Musée communal de Huy ou au service Patrimoine de la Ville de Huy (rue Vankeerberghen 20 et 14) pendant les heures de bureau.

Le montant (25 ou 30 euros) est à verser sur le compte du CHSBA : Belfius BE57 0682 0568 9335

Stéphanie RATZ



Renseignements

+32 (0)85/25 14 69
chsba@hotmail.com

Bilan et perspectives de la journée d'études *Dinanderie – Savoirs, savoir-faire et transmission*



G. Focant © SPW-AWaP

Le 20 juin 2019 au Centre des métiers du patrimoine, une quinzaine d'experts : archéologues et historiens de l'art, artisans et formateurs spécialisés, conservateur-restaurateurs et scientifiques sont intervenus pour exposer l'évolution des techniques, le travail spécifique du cuivre et de ses alliages, la variété des produits finis que recouvre le terme « dinanderie ». Ils ont partagé leur savoir devant une assistance diversifiée et intéressée.

Quels sont les constats de cette manifestation ? Les chercheurs et scientifiques enrichissent la thématique depuis plusieurs années. Ils apportent de nouveaux éclairages et ont nettement amélioré l'état des connaissances sur le(s) sujet(s), comme en témoignent les travaux de Nicolas Thomas, Lise Saussus, Marie Verbeek, Monique de Ruet et Leen Wouters. Leurs travaux mènent bien au-delà du rapport aux matières premières, à la technologie, aux échanges commerciaux, aux objets. Ensemble, ils remettent en

contexte, au départ des foyers de diffusion médiévaux bien connus, Dinant et Bouvignes, en élargissant la zone géographique et historique de production et de diffusion de la dinanderie entre le XII^e et le XVI^e siècle. Ce faisant, ils apportent de la matière aux générations de futurs chercheurs, conservateurs-restaurateurs en métal et à ceux qui aujourd'hui fabriquent, encore et toujours, des ouvrages en dinanderie. À de nombreuses occasions, les scientifiques et les artisans travaillent de concert. L'expérimental reste au cœur du sujet.

L'art des dinandiers a été quelque peu délaissé à l'époque de la révolution industrielle, mais c'était sans compter sur le renouveau artistique insufflé par l'Art nouveau, puis l'Art déco, comme expliqué par Élise Dubreuil, dont ont bénéficié tous les arts appliqués, avec des sources d'inspirations diverses et qui ont produit des œuvres d'art exceptionnelles.

En ce qui concerne les études de cas, la restauration de la fontaine du *Bassina* à Huy, et en particulier de ses structures métalliques, est un travail exemplaire où l'interdisciplinarité entre les études préalables et la restauration-conservation proprement dites se sont parfaitement accordées (Catherine Péters et Derek Biront).

Le saint Michel (girouette) planté au sommet de la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles est un cas particulier : l'œuvre originale, largement remaniée, étudiée sous toutes ses coutures, est conservée à l'abri et exposée au public (Françoise Urban). Sa réplique, œuvre de Jean Dubos et de son équipe de la Fondation Coubertin, désirée comme la plus fidèle possible, dans le respect des études préalables et des techniques ancestrales, brille à nouveau au sommet de l'hôtel de ville depuis 1996.

Comment protéger et conserver au mieux les œuvres en dinanderie, présentes sous de multiples formes, dans les églises de Wallonie ? Christian Pacco et Hélène Cambier du CIPAR ont rappelé les bonnes pratiques qu'il s'agit de mettre en œuvre pour sauvegarder au mieux ces objets.



G. Focant © SPW-AWaP

Pour terminer, les formateurs « dinanderie » du Centre de la Paix-Dieu, tous deux rompus aux techniques/matériaux et à la pédagogie, ont chacun livré leur expérience personnelle du métier. Jacques D'Haegeler a expliqué au travers des formations prodiguées aux adultes et aux jeunes les différentes techniques de battage et ciselure, telles qu'elles sont enseignées aujourd'hui. Pascal Jacques, « artiste-bijoutier-dinanderier », a ouvert les portes de son monde et nous a parlé de son cheminement, forcément expérimental, de ses matériaux de prédilection et de la façon dont il s'est approprié la technique pour créer et transmettre.

Michel Pernot a clôturé cette journée par une synthèse passionnée et des réflexions pertinentes sur le devenir de la « dinanderie », assurément optimiste !

Pour celles et ceux qui voudraient toucher la matière et s'essayer aux techniques (battage, ciselure, patines), vous pouvez contacter Clara Badella en charge des formations au Centre de la Paix-Dieu : clara.badella@awap.be

Cellule pédagogique: En quête de sens...

Ces quelques lignes sont rédigées alors que se clôture doucement l'année scolaire 2018-2019. Celle-ci fut une année de changement pour les deux animatrices du Centre des métiers du patrimoine. En effet, dès septembre 2018, l'équipe pédagogique met en place une nouvelle approche des métiers du patrimoine en mettant l'accent sur la pédagogie de projet.

Qu'entend-on par projet ? Inscrire l'animation au centre d'un projet développé avec l'école, sa direction, ses enseignants, ses élèves, avec l'équipe pédagogique et les artisans. Le passage dans la classe est préalable au passage par la Paix-Dieu. Notre intervention peut également s'effectuer comme séance de clôture du projet. Si c'est le cas, des liens

sont faits entre ce que les élèves ont découvert lors de leur passage par Amay et leur environnement (autour de l'école, le patrimoine local, rural ou urbain). Cela permet, entre autres, d'éviter la perte de sens : une classe d'éveil au patrimoine n'est pas une mise au vert ou une classe verte.

En défendant l'idée qu'un projet de longue haleine peut être mis en place, il est surtout question de redonner du sens à la sensibilisation aux métiers manuels et à la découverte du patrimoine bâti. Le passage par la Paix-Dieu s'inscrit dès lors dans un projet plus large. Il en est l'élément central mais seulement grâce au cadre proposé ayant ses origines dans la classe, l'école, le quartier, le village.



ESA Saint-Luc Liège secondaire © SPW-AWaP



Sainte-Marie de Saint-Gilles © SPW-AWap

Nous souhaitons saluer toutes ces écoles, ces enseignants et ces élèves ayant relevé le défi de travailler, d'apprendre et de découvrir avec nous. Le travail de la pierre est abordé au travers de la réalisation de totems avec les écoles du Rivage d'Amay, d'Ombret et Saint-François-Xavier de Verviers. Des projets « vitraux » sont en cours avec les écoles de la Sainte-Famille d'Helmet de Schaerbeek (projet logo) et de Saint-Luc secondaire de Tournai. Un projet pluridisciplinaire taille de pierre/cimenterie rocaille/peinture en décor/dinanderie consiste en un réaménagement et décoration du local réfectoire de l'école Sainte-Marie de Saint-Gilles.

Des projets autour des maquettes de l'école sont en cours avec le collège Saint-Barthélemy de Liège et l'école De Mot-Couvreur de Bruxelles. L'Athénée Léonie de Waha, souhaitant des natures mortes dans le cadre de la rénovation du réfectoire de l'école, se verra bientôt parée de belles réalisations en trompe-l'œil. L'école Saint-Luc secondaire de Liège expose désormais, en ses murs, des sgraffites et des vitraux réalisés par les élèves.

Et finalement, les élèves en menuiserie de l'Athénée royal de Hannut peuvent être fiers d'avoir copié un châssis à guillotine, projet en collaboration avec la matériauthèque du Centre. Le Centre scolaire Sainte-Julienne de Fléron s'est attaqué à la réalisation d'une œuvre collective : une structure en menuiserie intégrant des panneaux de peinture en décor. L'arc en anse de panier, réalisé lors d'un atelier de taille de pierre, n'a plus de secret pour les élèves de l'école secondaire provinciale d'Andenne, inspiré par le patrimoine local (l'église de Seilles).

Ces projets, reliés plus intimement à l'environnement de nos stagiaires, permettent de valoriser encore plus le travail des artisans du patrimoine. Tout cela ramenant à l'éternelle réflexion de la place prise par le patrimoine dans la société actuelle... En quête de sens.

Renseignements

Sandrine Counson
+32 (0)85/41 03 55 • sandrine.counson@awap.be
Stéphanie Marx
+32 (0)85/41 03 79 • stephanie.marx@awap.be

Programme des stages du Centre de la Paix-Dieu 2019

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site internet www.awap.be ou sur Facebook [LaPaixDieu](#) et Twitter [#CentrePaixDieu](#).

Renseignements

+32 (0)85/41 03 50 • infopaixdieu@awap.be



Formation monuments funéraires : entretien, consolidation et restauration © SPW-AWap

Au Centre des métiers du Patrimoine à Amay	
Stages	Dates
La chaux – un matériau et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	Théorie spécifique et application en atelier 28, 29, 30 août et 4, 5, 6 septembre 2019
Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 ^e cycle)	Application sur site extérieur 2, 3, 4, 5, 6 septembre 2019
Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires	3 septembre 2019 ½ journée
Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 ^e cycle)	Application sur site extérieur 9, 10, 11, 12, 13 septembre 2019
À la découverte du décor à travers le dessin, le modelage et l'histoire de l'art (1 ^{er} cycle)	Théorie spécifique et application en atelier 16, 17, 18, 19, 20 septembre 2019
Dorure – métallisation à la feuille (2 ^e cycle)	Application en atelier 17, 21, 22, 23, 24 octobre 2019
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	Théorie spécifique et visites 19, 20, 21 novembre 2019
Exhumation (2 ^e cycle)	Théorie spécifique 22 novembre 2019 ½ journée
Technique de la mosaïque de sol	Théorie spécifique et application en atelier 25, 26, 27, 28 novembre et 16 décembre 2019
Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires	3 décembre 2019 ½ journée



La chaux. G. Focant © SPW-AWap



Dorure, métallisation à la feuille. G. Focant © SPW-AWap

Calendrier des formations au Pôle de la pierre (septembre à décembre 2019)

Au Pôle de la Pierre à Soignies	
Stages	Dates
STAGES THEMATIQUES	
Taille et finitions de pierre – pierres calcaires (1 ^{er} cycle) au Fort de Charlemont (Givet-France)	5, 6, 12, 13, 19 et 20 septembre 2019
Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site	17 septembre 2019
Théorie spécifique – pierre	18 septembre 2019
Techniques de nettoyage respectueuses de l'environnement : la cryogénie et l'aérogommage	23 septembre 2019
Focus sur une pierre wallonne : grès	2 octobre 2019
Restaurer la pierre : évolution des pratiques et déontologie	8 et 9 octobre 2019
Gravure sur pierre et dessin typographique	Du 14 au 18 octobre 2019
Restauration de pavage au Château de Freÿr (Hastière)	14, 15, 16, 21, 22 et 23 octobre 2019
Technique de nettoyage : lasers	24 octobre 2019
Pierre et marchés publics	24 octobre 2019
Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site	26 novembre 2019
Théorie spécifique – pierre	27 novembre 2019
Taille et finition de pierre – pierres tendres (1 ^{er} cycle)	27, 28 novembre et 4, 5, 11 et 12 décembre 2019
Scan 3D d'éléments et autres technologies numériques	5 décembre 2019
ATELIERS	
Atelier de taille de pierre	De septembre à décembre 2019 (6 séances d'une journée, le samedi)
Atelier de modelage et sculpture	Du 21 septembre au 7 décembre 2019 (10 séances d'une demi-journée, le samedi)
FORMATIONS HIVERNALES	
Technique de mise au point	10 journées à partir de décembre 2019 (dates à confirmer)
Marbrerie	10 journées à partir de décembre 2019 (dates à confirmer)



Formation sculpture © A. Callet



Formation taille de pierre © SPW-AWaP



Formation restauration de marbre – Restauration d'un jambage de cheminée en marbre, février 2018. J.-L. Carpentier © SPW-SG

Prix du mémoire : une nouvelle édition pour 2020 !

Chaque année, plusieurs mémoires d'étudiants architectes, ingénieurs-architectes, architectes du paysage, historiens de l'art, archéologues ou étudiants du master de spécialisation en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier sont consacrés à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Toutes ces recherches constituent un véritable potentiel malheureusement souvent inexploité.

Pour sa 8^e édition, ce prix sera décerné, en 2020, par l'Agence wallonne du Patrimoine. Le prix du mémoire porte sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie ou à Bruxelles, qu'il s'agisse d'une étude préalable à la restauration d'un monument, d'une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, d'une étude historique et/ou technique d'un monument, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie...), d'une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, d'une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier...

Le prix, d'un montant de 1500 €, s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte, architecte-paysagiste, ingénieur-architecte ou du master de spécialisation en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, l'AWaP s'est laissé la possibilité de publier les mémoires récompensés, in extenso ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront – en accord avec leurs auteurs – également enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ».

En pratique : seuls les titulaires d'un diplôme délivré en 2017, 2018 et 2019 et dont les mémoires répondent aux critères précités sont concernés. Le dépôt des candidatures devra être effectué avant le 31 octobre 2019.

Renseignements

Céline Bulté

+32 (0)85 41 03 77 • celine.bulte@awap.be

Adopter pour apprendre : les apprentis de 15 à 21 ans, un nouveau public motivé par l'opération

« Adoptons un monument »

À côté, prioritairement, des élèves de 5^e et de 6^e primaires, l'opération « Adoptons un monument » a motivé un nouveau public cette année 2018-2019 : celui des apprentis futurs vendeurs, restaurateurs, boulangers, bouchers, mécaniciens, maçons, soudeurs, ferronniers, ardoisiers ou chauffagistes.

En concertation avec leur direction et leur corps professoral, et après analyse de leurs grilles horaires, il est apparu que le projet « Adoptons un monument » permettait de rendre concret et vivant leur cours de communication intitulé « s'informer pour devenir citoyen ». De plus, le projet offrait une belle opportunité de réflexions, d'échanges



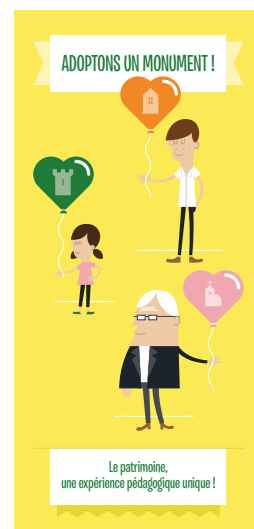
Présentation des ruines de Montaigne, monument adopté par un élève de l'IFAPME de Dinant © SPW-AWAP

et d'ajustements entre professeurs, favorables à l'accompagnement, sur mesure, de chacun des apprentis.

80 jeunes de 15 à 21 ans issus de l'IFAPME de Dinant ont chacun adopté un monument de leur région ou de la région de Dinant, couvrant un territoire allant d'Ath à Marche-en-Famenne et de Namur à Chimay. Concrètement, ils ont choisi leur monument, se sont informés à son sujet au moyen de recherches livresques, informatiques et de terrain. Ils ont rédigé leurs observations historiques, stylistiques, techniques et leurs conclusions qu'ils ont finalement présentées oralement à leurs collègues de classe et professeurs avec, pour support, un PowerPoint illustré.

Leur curiosité et leur ingéniosité pour s'informer, leur intérêt devant les livres d'art et d'histoire, leur persévérance pour concevoir leur PowerPoint et acquérir le vocabulaire adéquat à une juste expression, ainsi que leur attachement à leurs lieux de vie sont à saluer. Tout en acquérant les compétences visées par leur cours de communication, ces apprentis, bien encadrés, ont fourni un beau travail de recherche sur leur patrimoine et ont avancé d'un beau pas en expression tant écrite qu'orale ainsi qu'en informatique.

Sur base de cette expérience pilote mais aussi suite à une très heureuse expérience avec une école secondaire de Tournai cette année, l'édition 2019-2020 de l'opération « Adoptons un Monument » s'adressera toujours aux élèves de 5^e et 6^e primaires, aux futurs guides natures et loisirs, mais aussi aux jeunes apprentis et aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire.



Muriel DE POTTER

Renseignements

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Direction de la Promotion du Patrimoine
+32 (0)81/65 48 43 • +32 0(4)79/72 64 61
muriel.depotter@awap.be

Merci Julien...

Comme Séverine Monjoie qui le précéda jadis à la tête de l'Archéoforum de Liège lorsque celui-ci fut ouvert, en 2003, par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), Julien Maquet était un des nombreux collaborateurs bénévoles du Trésor de la Cathédrale de Liège et même son Conservateur adjoint. C'est donc tout naturellement qu'il vient d'être choisi par les autorités du Trésor pour succéder au Conservateur Philippe George, qui prend sa retraite.

Son départ de l'Agence wallonne du Patrimoine intervient après douze années de travail au sein de l'IPW et dix-neuf mois au sein de l'Awap, où Julien Maquet assumait la responsabilité à la fois de l'Archéoforum (depuis 2013) et des publications de l'organisme (depuis 2005). Dans cette fonction, il fut l'artisan de l'extraordinaire développement des collections éditées par l'IPW et, tout en continuant les échanges de volumes scientifiques avec d'autres institutions, de leur diffusion auprès du grand public. Sous sa direction, près de 300 titres parurent en quatorze années (dont plus de cent *Carnets du Patrimoine*, une trentaine de dossiers et une quinzaine de « beaux livres ») et plus de 160.000 exemplaires furent vendus, assurant à l'IPW puis à l'AWaP largement plus d'un million d'euros en recettes au total.



Julien Maquet et une de ses collègues sur le stand IPW à la Foire du Livre © SPW-AWAP

Le bilan de Julien Maquet est tout aussi positif en ce qui concerne l'Archéoforum. Avec une équipe restreinte, il y a notamment maintenu le rythme des expositions de qualité en lien étroit avec l'histoire liégeoise, grâce aux contacts amplifiés avec le réseau des Trésors européens. Il aura aussi resserré les liens avec son partenaire naturel, le Trésor de la Cathédrale qu'il va désormais diriger. Puisse cette collaboration entre ces deux « outils patrimoniaux » liégeois d'envergure wallonne et au-delà se maintenir dans les mois futurs comme tout semble s'y prêter...

Son départ va effectivement nécessiter une restructuration de la Direction de la Promotion du Patrimoine, adossée depuis la création de l'AWaP à

la Direction du Support administratif. À côté de la coordination éditoriale, ce sont toutes les actions de communication interne et externe qui étaient coordonnées par Julien : événements, colloques, expositions, Journées du Patrimoine, appels à projet, communiqués relatifs aux chantiers, formation Code wallon du Patrimoine...

Si la gestion immobilière de l'Archéoforum pourra tout naturellement intégrer la Direction du développement stratégique qui a en charge la valorisation des propriétés régionales confiées à l'AWaP, l'ensemble des missions de la Direction de la Promotion du Patrimoine sera revu au regard des chefs de projet déjà en place et d'un renforcement d'équipe dès septembre.

Il nous reste à remercier encore Julien pour son investissement sans compter, dans des domaines qui nécessitent une disponibilité maximale et immédiate, au service des collègues en interne mais aussi du public et des partenaires externes. Bon vent dans cette nouvelle vie professionnelle qui permettra de maintenir, à n'en pas douter, des contacts fructueux à Liège mais aussi plus globalement en Wallonie grâce à des projets conjoints !

Freddy JORIS, Historien
et Jean PLUMIER

Actu : Un staff de l'AWaP qui se complète...

En avril dernier, l'équipe d'encadrement de l'AWaP a été consolidée par la désignation de trois directeurs.

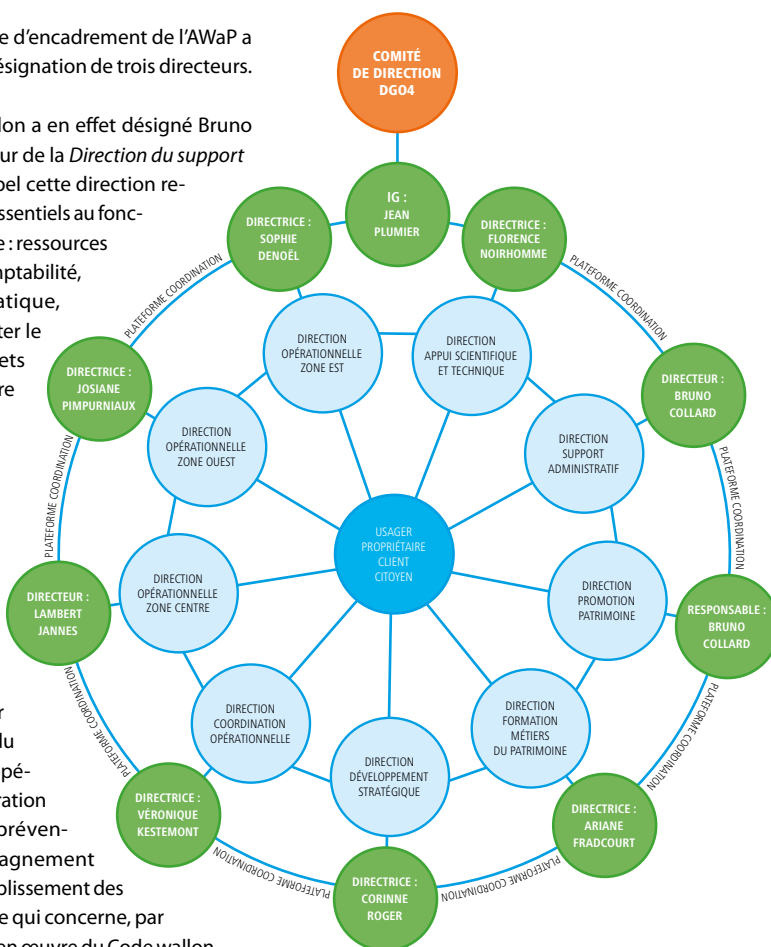
Le Gouvernement wallon a en effet désigné Bruno Collard comme directeur de la *Direction du support administratif*. Pour rappel cette direction repose sur quatre piliers essentiels au fonctionnement de l'Agence : ressources humaines, budget/comptabilité, logistique et informatique, auxquels on peut ajouter le financement des projets européens mis en œuvre par l'AWaP.

La *Direction de la Coordination opérationnelle* voit être confirmée Véronique Kestemont comme directrice ; cette direction est garante de l'harmonisation des pratiques sur tout le territoire, du monitoring des opérations de restauration ou de fouilles préventives, d'accompagnement juridique et d'établissement des processus pour ce qui concerne, par exemple, la mise en œuvre du Code wallon du Patrimoine et ce, en concertation et en appui des trois directions opérationnelles.

Enfin, Lambert Jannes a été désigné directeur de la *Direction opérationnelle pour la Zone Centre*. Gestion des permis et autorisation, remise d'avis conformes ou simples générés par la mise en œuvre du CoPat, organisation des fouilles préventives dans les trois provinces concernées (Brabant wallon, Namur et Luxembourg), font partie des missions de base de cette Direction opérationnelle.

Par ailleurs, le 6 juin dernier le Gouvernement wallon a désigné Madame Ariane Fradcourt comme directrice de la *Direction de la Formation aux métiers du patrimoine*, par mobilité externe en provenance de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette direction regroupe le Centre des métiers du patrimoine à Amay (Paix-Dieu) et le Pôle de la pierre à Soignies. Elle peut compter sur les deux chefs de projet encadrant les équipes, à savoir Ingrid Boxus et Sébastien Mainil.

Le Comité de Direction de la DGO4 a confié la coordination de la *Direction de l'appui scientifique et technique* à Florence Noirhomme, directrice ad interim, en date du 1^{er} juillet. Les missions d'intervention, d'appui et de recherche au service des trois Directions opérationnelles et aussi de partenaires externes vont pouvoir être organisées avec toute l'attention qu'elles méritent.



La plateforme de coordination transversale peut maintenant envisager une vitesse de croisière pour le traitement des projets et les prises de décision, toujours sur la base d'une dynamique participative.

Pour rappel, ce sont neuf directions qui assurent la mise en œuvre des vingt-deux missions génériques de l'AWaP.

Outre les cinq mentionnées ci-dessus, la *Direction du Développement stratégique* (dir. Corinne Roger) gère le portefeuille de projets de l'AWaP, les propriétés patrimoniales régionales, les subventions facultatives, les relations internationales (coopération et UNESCO).

Les deux autres *Directions opérationnelles* (Zone Ouest, dir. Josiane Pimpurniaux et Zone Est, dir. Sophie Denoel) assurent pour les provinces du Hainaut et de Liège les mêmes missions que la Zone centre.

Enfin, la *Direction de la Promotion du Patrimoine* verra son responsable quitter l'AWaP en septembre prochain (voir ci-devant). Ses missions restent inchangées, autour des événements, colloques, publications, en intégrant les Journées du Patrimoine, l'Archéoforum de Liège et plus globalement toutes les opérations de communication interne et externe.

Souhaitons la bienvenue aux directeurs/directrices confirmés ou récemment désignés !

Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Éditeur responsable

Jean PLUMIER
Inspecteur général

Coordination

Julien MAQUET
Adeline LECOMTE

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) •
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles • Associations

Mise en page

Sandrine GOBBE

Impression

Snel Grafics
Z.I. des Hauts-Sarts,
Rue du Fond des Fourches, 21
4041 Herstal
+32 (0)4/344 65 65

S'abonner gratuitement ?

• via la page d'accueil du site
www.awap.be

• à l'adresse publication@awap.be

• à l'adresse postale :
Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Lombard 79 à 5000 Namur

Les *Lettres* parues jusqu'à présent
sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir
la version électronique de cette *Lettre*
en en faisant la demande à l'adresse :
publication@awap.be.

Ce numéro a été tiré
à 12.000 exemplaires.
Les informations ont été arrêtées
à la date du 24 juillet 2019.
Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.